

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1996

Technical and Bibliographic Notes / Notes technique et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- ☐ Coloured covers / Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged / Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing / Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- ☐ Only edition available / Seule édition disponible
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- ☐ Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- ☐ Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modifications dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages / Pages de couleur
- ☐ Pages damaged / Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached / Pages détachées
- ☒ Showthrough / Transparence
- ☐ Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- ☐ Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleur image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x	14x	18x	22x	26x	30x
☐	☐	☐	☐	☒	☐
12x	16x	20x	24x	28x	32x

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche sheet contains the symbol $\rightarrow$ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

1	2	3
---	---	---

1	2
4	5

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

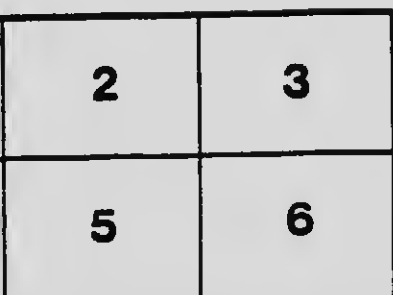
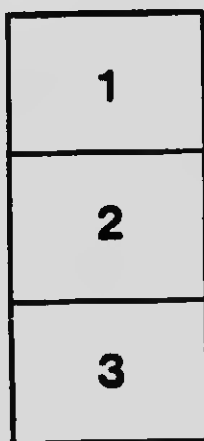
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

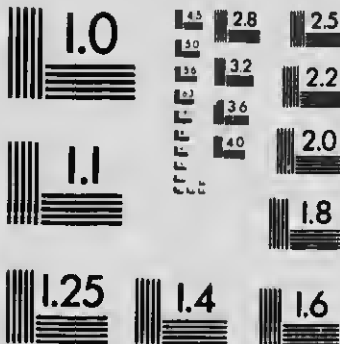
Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ➡ signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482-0300 - Phone
(716) 288-5989 - Fax

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS
CHICAGO, ILL. 60637
U.S.A. AND CANADA
1980

Une Page Nouvelle de l'Histoire de la Trappe d'Oka.



Election et Bénédiction Solennelle

DU

Très Révérend Père Dom Pacôme Gaboury

DEUXIEME ABBE

DE

Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes

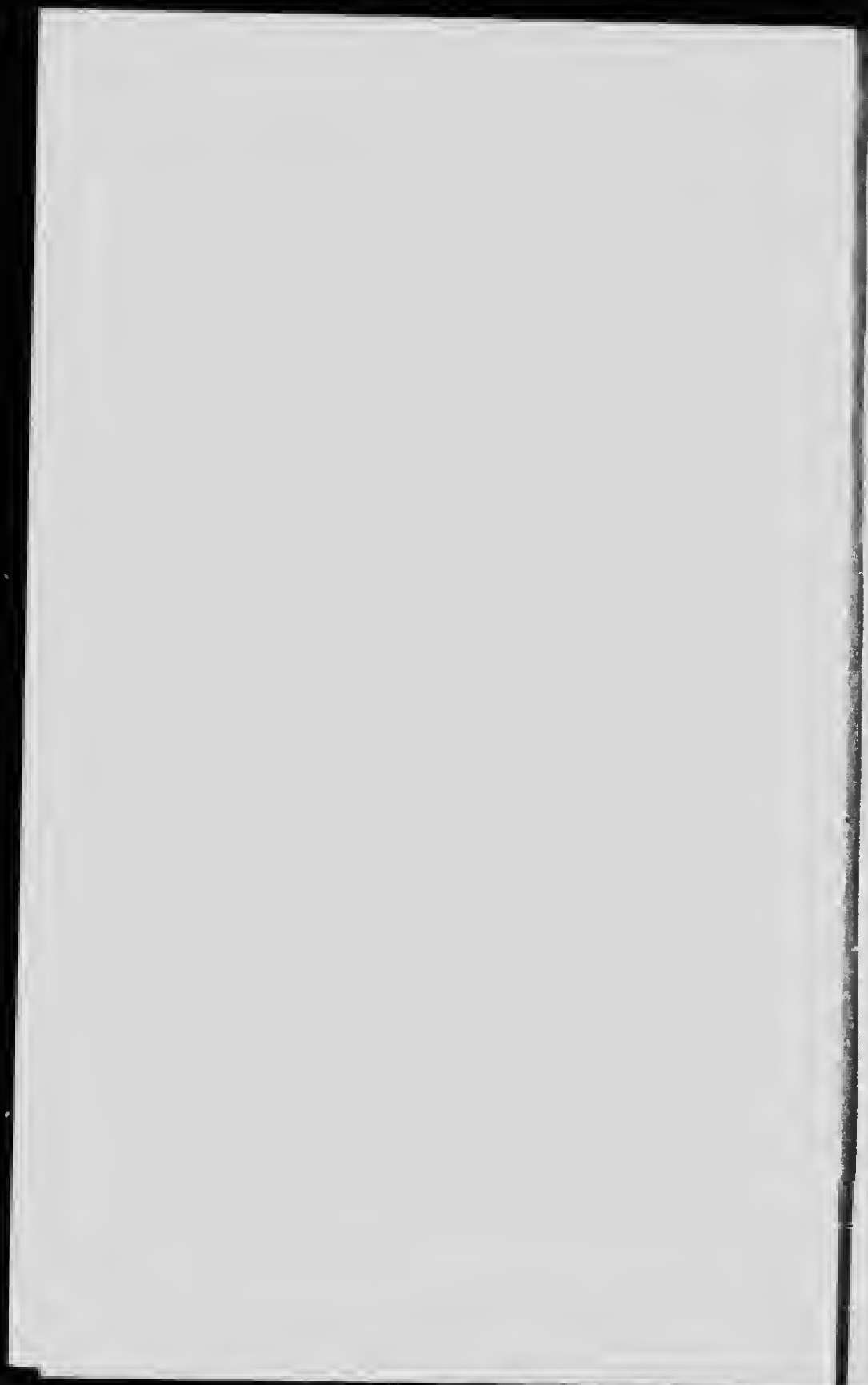
(24 Octobre — 13 Novembre 1913)

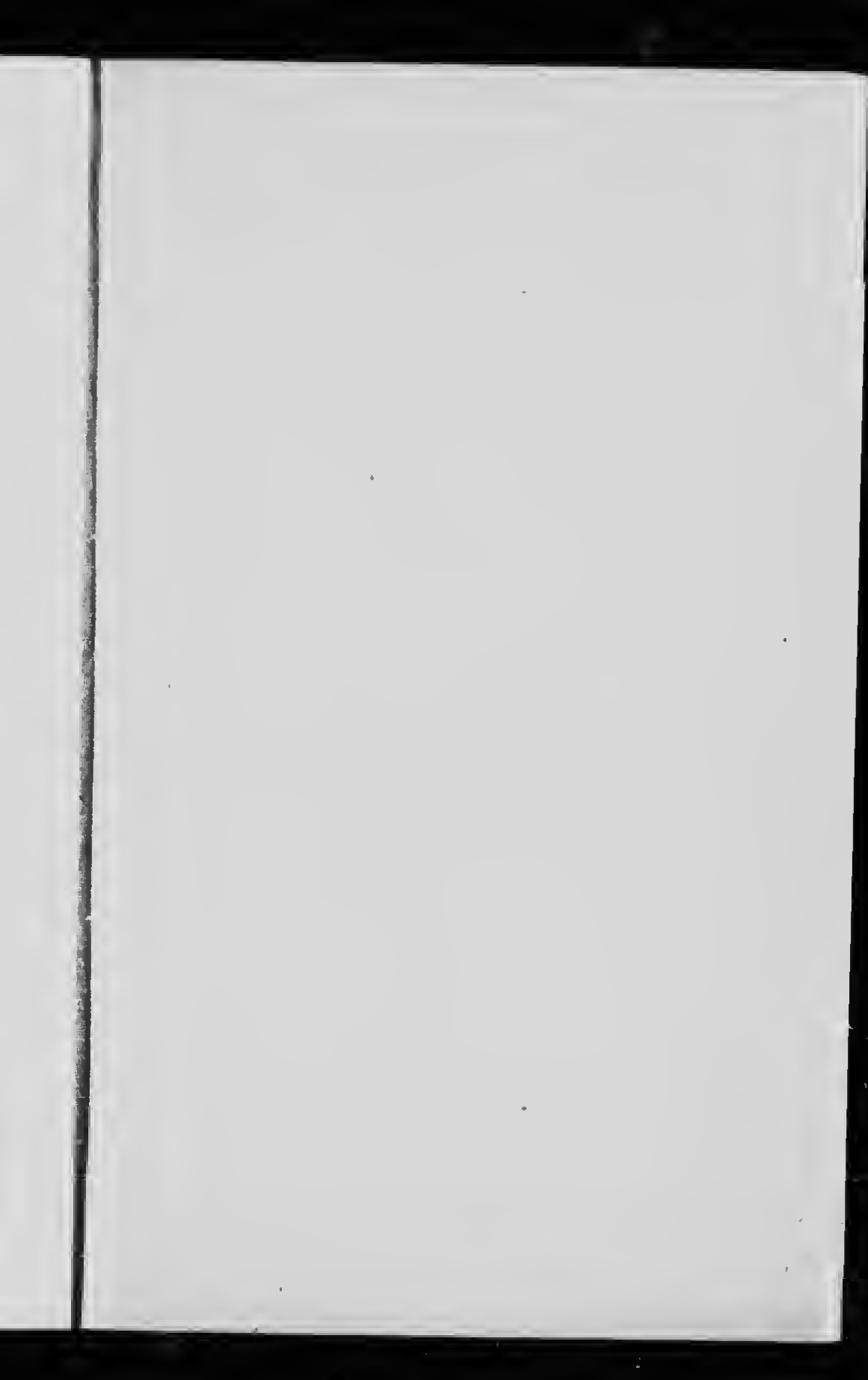


Librairie Beauchemin Limitée
79, Rue St-Jacques,
MONTREAL, P. Q.,

Abbaye de N.-D. du Lac des
Deux-Montagnes,
LA TRAPPE, P. Q.

CANADA









LE R. P. DOM PACOME GARBORY,
Abbé de N.-D. du Lac des Deux-Montagnes.

Une Page Nouvelle de l'Histoire de la Trappe d'Oka.



Election et Bénédiction Solennelle

DU

Très Révérend Père Dom Pacôme Gaboury

DEUXIEME ABBE

DE

Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes



(24 Octobre — 13 Novembre 1913)



Librairie Beauchemin Limitée

79, Rue St-Jacques,

MONTREAL, P. Q.

Abbaye de N.-D. du Lac des

Deux-Montagnes,

LA TRAPPE, P. Q.

CANADA
1914

Cum permissu superiorum.

PERMIS D'IMPRIMER.

Montréal, 2 février 1914.

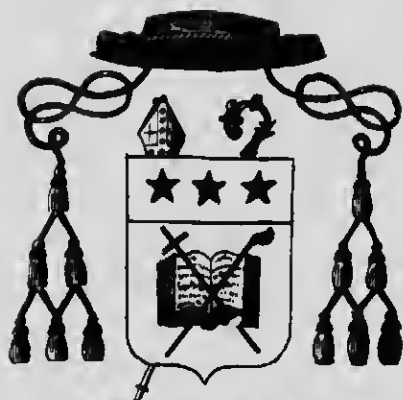
† PAUL, Arch. de Montréal.

Donation de l'abbé

T. R. P. Dom Pacôme Gaboury
Abbé de N. D. du Lac

La Trappe

IN . MEMORIAM
FAUSTAE . EIVS . PROVECTIONIS
ADMODVM . REVERENDO . IN . CHRISTO . PATRI
DOMNO . PACOMIO . GABOURY
ABBATI
B . M . DE . LACU . AD . DVOS . MONTES
ORDINIS . CISTERCIENSIVM . REFORMATORYM
HOC . PIETATIS . PIGNVS
ADDICVNT
DEVOTI . SVI . FILII .



VERBO ET EXEMPLO

VERBO ET EXEMPLO

ers les sommets divins où nos âmes aspirent,
 n haut, toujours en haut conduis-nous sûrement.
 ude est parfois la marche, et les ronces déchirent :
 ien faible est le troupeau sans un pasteur aimant.
 Père bon, nos cœurs étaient dans la détresse,
 ndoloris hier par deux deuils à la fois,
 out aujourd'hui les porte enfin à l'allégresse,
 t de le proclamer un grand amour nous presse :
 sublime faiseeau ! la Houlette et la Croix
 mbrassant les feuillets de notre Règle sainte,
 arquent la voie où tous doivent marcher sans crainte.
 ar le cœur tu sauras nous guider sans contrainte.
 a Parole et l'Exemple allant toujours de front,
 à tu vaudras passer, tes enfants passeront.

F. G. — O. C. R.



I

UNE ABBAYE VACANTE

Depuis trois mois, l'abbaye cistercienne de Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes, plus connue sous le nom de *La Trappe d'Oka*, était dans le deuil.

Le premier août 1913, après une année de souffrances supportées avec cette virile résignation qui caractérise les âmes saintes, le Très Révérend Père Dom Antoine Oger, premier Abbé de ce monastère, était allé recevoir au ciel la récompense bien méritée de ses travaux, "laissant à sa communauté l'exemple d'une vie édifiante et d'une mort de prédestiné, à ses amis le souvenir d'un cœur d'or, et à tous ceux qui ont eu avec lui des relations, l'idéal de la distinction des manières de la douceur des rapports, d'un esprit cultivé et modeste." (1)

Né à la Jumelière (Maine-et-Loire, France), le 17 juin 1852, Dom Antoine, dans le monde Pierre Oger, fit ses études classiques au Petit-Séminaire de Mongazon, à Angers. Après quatre années de Grand Séminaire, il fut ordonné prêtre en décembre 1877, et nommé aussitôt professeur à l'Institution Saint-Louis, à Saumur. Quatre ans plus tard, il se retirait, avec la permission de son évêque, Mgr Freppel, à la Trappe de Bellefontaine. Il y exerçait la charge de Père-Maître des Frères Convers, lorsque son Abbé, Dom Jean-Marie Chouteau, ayant remarqué en lui certaines aptitudes et qualités qui révélaient un administrateur peu ordinaire, non moins qu'un zèle éclairé et prudent pour la direction des âmes, le désigna pour prendre le gouvernement du monastère naissant de Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes, à Oka (Canada).

Dom Antoine y arriva le 2 septembre 1886. Au mois de mai de l'année suivante, il était élu Prieur titulaire.

1) Mgr Th. G. Rouleau — Annuaire de l'École Normale, Québec, 1913.

Le 28 août 1891, un décret de la Sacrée-Congrégation des Evêques et des Réguliers érigeait en Abbaye le Prieuré de Notre-Dame du Lac. Le 21 mars 1892, Dom Antoine en était élu premier Abbé, et le 29 juin suivant, l'élu, assisté des RR. PP. Dom Jean-Marie, Abbé de Bellefontaine, et Dom Dominique, alors Abbé du Petit-Clairvaux (Tracadie), recevait la bénédiction abbatiale des mains de Mgr Fabre, archevêque de Montréal, dans l'église de Notre-Dame.

Le Révérend Père Dom Antoine a donc gouverné le monastère de Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes pendant 27 ans.

Nous n'essaierons pas de retracer ici l'œuvre grandiose et féconde accomplie par le regretté prélat cistercien. Elle est connue. "*In sudore et patientia*," selon sa devise, il a rudement besogné ; il a transformé en champs fertiles et en plantureux vergers le domaine autrefois inculte, *locum horrois et castæ solitudinis*, mis à la disposition des Cisterciens par la Compagnie de Saint-Sulpice dans leur Seigneurie des Deux-Montagnes ; répondant aux désirs de l'autorité diocésaine et du Gouvernement provincial, il a créé une école d'agriculture devenue aujourd'hui l'Institut Agricole d'Oka, qui donne aux jeunes gens du pays "une instruction d'autant plus sérieuse et pratique, que le champ d'opération est la ferme même du monastère à laquelle les élèves travaillent tous les jours sous la direction de professionnels très avertis, religieux et laïcs. L'Institut est affilié à l'Université Laval. C'est dire que la culture intellectuelle y est soignée, et qu'il est une pépinière non-seulement d'agronomes renseignés, mais aussi de professeurs et de conférenciers instruits qui propagent l'enseignement agricole dans toutes les parties de la Province." (1) Enfin, et c'est surtout là l'œuvre principale du regretté prélat, nombreuses sont déjà les âmes qui se sont sanctifiées sous sa paternelle et sage direction. Les épreuves ne lui ont pas manqué, en particulier l'incendie de son monastère en 1902. Mais son courage ne faiblit point et sa confiance en la Providence ne fut pas ébranlée. Appuyé sur les siens et sur la charité des fidèles, qui ne lui firent pas défaut, il rebâtit la maison du Seigneur et, le 21 août 1906, Mgr Bruchés

(1) Mgr Th. G. Rouleau, *ibid.*

égation
Priens
Antoine
élu, as-
ontaine.
ix (Tra-
de Mgr
Notre-

le mo-
es pen-

andiose
tercien.
devise.
fertiles
inculte.
ion des
ns leur
ésirs de
al, il a
Institut
es "une
champ
elle les
de pro-
itut est
e intel-
n-seule-
es-seurs
nement
fin, et
t, none-

sous sa
ont pas-
en 1902.
la Pro-
t sur la
rebâtir
ruchés



Le R. P. DOM ANTOINE OGÉE.

Premier Abbé de N.-D. du Lac des Deux-Montagnes,
décédé le 1er août 1913.



bénissait le nouveau monastère et consacrait solennellement la nouvelle église abbatiale de Notre-Dame du Lac.

Il semblait que le vaillant abbé n'avait plus qu'à se reposer de ses longues fatigues et à jouir de la prospérité de son œuvre religieuse et patriotique. Le divin Maître qu'il avait servi avec une si persévérante fidélité lui a donné ce repos, mais dans un monde meilleur et exempt de souci. L'Ordre de Cîteaux perd en lui un de ses membres les plus méritants, et le Canada un de ses plus dévoués serviteurs.

Ses obsèques, célébrées le 5 août, au milieu d'une affluence considérable de prêtres et de laïcs, furent présidées par Mgr Bruchési, Archevêque de Montréal, que les deuils aussi bien que les joies des moines de la Trappe ne laissent jamais insensible.

L'Eglise ne doit aux morts que des prières. Cependant, tout en respectant le silence dont l'Ordre de Cîteaux entoure ses membres défunts, même ceux qui ont occupé dans son sein les plus hautes dignités, Sa Grandeur crut devoir, avant l'absoute, adresser quelques mots de condoléance à ceux que Dieu Antoine laissait orphelins et faire brièvement l'éloge de celui qu'Elle avait vu toujours infatigable à l'œuvre et en qui Elle-même perdait un ami fidèle et dévoué.

Et maintenant, le premier Abbé de Notre-Dame du Lac repose au milieu de ceux de ses enfants qui l'ont précédé dans la mort, n'ayant comme eux, sur son humble tombe qu'une simple croix de bois portant son nom, sa qualité et la date de son décès :

Reverendus Dominus Antonius

Abbas

1 Aug. 1913.

R. I. P.

In sudore et patientia.

*A la mémoire vénérée du R. P. Dom Aubert,
1er Abbé de N.-D. du Lac.*

Tout est fini — Le glas s'est tu — La tombe est close,
Les moines de l'étau, en priant, lentement
Sont retournés au chœur — Et c'est fûdement
Très triste, au cimetière — En son blanc vêtement
Le défunt pour toujours dans la mort se repose,

Te même quel est-il ? Une croix dit son nom,
Le jour de son trépas — Et puis ? Rien autre chose ?
Jadis j'ai vu son labeur. Dois-je me taire ? Non,
Je ferni donc, malgré mon deuil et ma souffrance,
Je ferni ton éloge, à Père qui n'es plus !
Mon chant funéraire, au pied des croix, dans le silence,
Montera vers ton âme au Pays des élus.

Mais seul puis-je l'avoir ?... Solitude éplorée,
Toi qui lras à longs traits la sueur de son front,
Rappelle à mon esprit la vaillante époque
Du moine défricheur qui fit ton sol fécond
Parle, mon cœur écoute,

" Or donc il vint de France,
Portant l'amour divin dans les plis de son froc ;
Il planta son drapeau — la croix — sur quelque roc,
A deux genoux pria : fit signe à l'Espérance
D'éclaircir l'horizon ; puis, calme et résigné,
Tel un preux de jadis, se leva, l'âme ardente,
Alors commença l'œuvre.

On seul avait régné
Le silence profond, un soir, la voix chantante
Des pieux *Angelus* charma l'air atténué ;
Et, bien longtemps, ce fut d'une pauvre tourelle
Que l'Vec s'envola, timide, couvrant son aile,
Mais les moines heureux bémoussaient l'humide atri
On coula leur exil, sous la conduite sainte
Du Père — de l'Aldé.

" Lui, cependant, rêvait
De châteaux spacieux, de quelque vaste enceinte
On pût évaluer, dans l'amour et la paix,
Blanche procession, le poème des lares,
De ses nerveuses mains il bâche, fait tomber
Le pin, l'orme, l'éralde en nos forêts obscures ;
Il taille le granit, l'arrache aux glâces dures...
Puis d'un geste vainqueur, au ciel qui s'est courbé
Pour bénir son ouvrage, il montre, un jour, l'église,
Le monastère entier, l'asile enfin construit !

l'attente,

" Ce n'est pas tout ! Là bas, dans la poussière grise
la steppe immense dort. Pourtant l'astre aux cieux luit ;
Des frissons printaniers pressent la sève inerte,
Le terroir canadien, pauvre inculte et déserte,
Gémit sous les cailloux, les ronces, les laissons,
Le moine écoute... Il part... Il brêle ces broussailles,
Défriche le terrain, prodigue les semences...
Et le sol reconquis prodigue les moissons !
Les blés mûrs ont chanté l'hosanna de la Terre,
Les sables sont féconds, ô cloître solitaire...
Dans les sillons émus, sur le désert en fleurs
Le moine avait versé d'héroïques sueurs.

Il eut d'autres combats : le soin divin des âmes,
Car ce moine fut pieux : il a senti les flammes
Du zèle et de l'amour : il a senti son cœur
Ah er, craindre, souffrir, s'épuiser au labeur
D'être saint le premier sanctifiant les autres,
Ainsi fit Jésus-Christ ; ainsi font les Apôtres,
Donnant leur dévouement sans trêve, sans regrets,
La Mort scelle un tombeau d'indéchiffrables secrets.

Et pour tout supporter, l'épreuve et la souffrance,
Il fut plus que pieux : il fut la patience,
Un jour, on entendit un appel déclarant :
Au feu !... Le fondateur pâlit : Le feu consume
Église, cloître, autels ; en un instant tout fume.
Mais quand fut terminé l'hakemiste martyre,
De son grand cœur jaillit ce " fiat " émouvant :
" Dieu soit le Dieu bon qui donne et qui retire !"
" Il me veut sur la croix : j'accepte le martyre "...
Il dit, recommença, pierre par pierre, tout,
Vaillant comme jadis, vaillant jusques au bout.

Or de patir ainsi le corps enfin se lasse...
Les eaux minent le chêne et le vent le terrasse,
Ils virent sans pitié les maïs d'avant la mort,
Torturant leur victime en lentes agonies,
Et lui fut admirable !

Au cours des insouciances,
Quand, triste, l'heure sonne, inutile remède
Du temps qui fuit toujours sans laisser d'espérance ;
Dans les nuits où l'orage augmente la souffrance,
Où l'atmosphère lourde étreint son front brûlant,
Et qu'un pénible effort déchire sa poitrine ;
Quand paraît du Siceil le disque étincelant,
Où qu'un nuage gris entraîne la brume ;
Lorsque s'avive ainsi l'ennui d'être captif,
De son âme jamais ne sort un mot plaintif,
Que dirai-je de plus ?

Frère, sois attentif,
C'est l'heure de la mort, desangoisses affreuses ;
L'heure où l'œil n'aperçoit que choses douloureuses ;
Mais, lui, en lui est sa fin. S'il fut le grand souffrant,
Il se montre en ce jour, le siddime endurant.

Dans le dernier accès de sa cruelle fièvre,
Pas un soupir amer ne contracta sa fièvre —
"I fut vrai Moine au cloître, et Moine en son trépas —
Pauvre, suivant le Christ, il vécut ici-bas
D'un austère aliment : *Sucurs et Patience* !
Qu'il vive au Ciel d'un mets divin : *la récompense*
Amen !... "

Alors se tut l'âme de nos déserts,

* * *

Et moi, j'aurais voulu graver ces simples vers
Sur un tombeau de marbre — Hélas ! un cimetière
Il n'est qu'une humble Croix pour te veiller, mon Père !
La Croix fut ton amour ; la Croix, ton seul trésor ;
La Croix, oh ! ta Croix blanche, un léni patibulaire !
Près d'elle, agenouillé, je me souviens encor —
Ton fils, le pauvre barde, a pris la harpe d'or...
Et l'Echo redira ce que fut le grand Moine !

Fr. M. B.

O. C. R.



e 1
2

M. B.
O. C. R.



Le R. P. DOM JEAN MARIE CROUTEM,
Abbé de Bellefontaine (France).



UNE ELECTION ABBATIALE

Le premier août 1913, un cablogramme portait de la Trappe d'Oka pour Bellefontaine, et apprenait au Révérend Père Dom Jean-Marie Chouteau, fondateur et Père-Immédiat de Notre-Dame du Lac, la douloureuse nouvelle de la mort du R. P. Dom Antoine Oger. Le R. P. Abbé de Bellefontaine, qui venait de quitter le Canada où il avait fait la visite régulière des maisons de sa filiation, aurait voulu reprendre aussitôt la mer pour venir procéder à l'élection. Au nouvel Abbé de Notre-Dame du Lac. Mais retenu par l'obligation d'assister au Chapitre Général de l'Ordre, qui se tient tous les ans à Cîteaux du 12 au 17 septembre, il ne put s'embarquer que le 10 octobre, et n'arriva à Notre-Dame du Lac que le 21 du même mois.

A son arrivée, Dom Jean-Marie se rendit à l'église et de suite, suivi de toute la communauté, au cimetière, où il récita sur la tombe de l'Abbé défunt les prières prescrites par le Rituel Cistercien. Le 22, il annonça à la communauté assemblée au chapitre que l'élection du nouvel Abbé aurait lieu le 24. Nous empruntons, en le complétant, le récit de cette mémorable cérémonie, à M. le Chanoine L. E. C. Cousineau, de l'Archevêché de Montréal, l'un des témoins étrangers à l'Ordre requis pour l'élection.

« Le 23 octobre, à l'issue des Vêpres, on procéda à la nomination du notaire, des trois scrutateurs et des témoins exigés par le Rituel Cistercien. Le notaire choisi fut le R. P. Charles, secrétaire de la maison, les scrutateurs les RR. PP. Etienne, Benoît-Joseph et Maur; les témoins M. le Chanoine L. E. C. Cousineau, de l'Archevêché de Montréal, M. l'abbé Labelle, curé de Notre-Dame de Montréal, et M. l'abbé J.-H. Cousineau, curé de St-Eustache.

« Mais ce n'était là que le prélude à la grande cérémonie du lendemain. Une messe pontificale du Saint-Esprit devait précéder l'élection proprement dite. Elle fut chantée par le R. P. Dom Jean-Marie Chouteau, Abbé de Bellefon-

taine, en sa qualité de président. " Les électeurs, selon les prescriptions du Rituel, se sont abstenus de dire la Messe ce jour-là, et, pour marquer leur union, ont tous communiqué de la main de l'Abbé célébrant en présence des témoins.

" A neuf heures trente précises a lieu l'entrée solennelle dans la salle du chapitre, les portes de l'église et du cloître ayant été soigneusement fermées à clef, et les clefs remises à l'Abbé président. Celui-ci prend place, au fond de la pièce, sur le siège abbatial. Le R. P. Prieur de Mistassini est à sa droite, et le R. P. Prieur de Notre-Dame du Lac à sa gauche. Les religieux se tiennent sur les bancs de bois adossés aux deux murs des côtés. Les témoins, introduits par le notaire, se rangent près l'une longue table au milieu de la salle, sur laquelle se trouve tout ce qu'il faut pour écrire.

" Notons tout de suite que, pour être électeur, il faut être religieux de chœur, profès et dans les ordres sacrés. Sont aussi électeurs de droit les Abbés ou Prieurs titulaires des Maisons filles de celle dont on veut élire l'Abbé. C'est ainsi que le R. P. Pacôme, Prieur titulaire de Mistassini, maison fondée par Notre-Dame du Lac, " nve parmi les électeurs. Pour être éligible, il faut avoir trente cinq ans d'âge et être profès à vœux solennels dans l'Ordre. "

La séance s'ouvre par la lecture du martyrologe, suivie des prières quotidiennes après Prime. Le P. chantre lit ensuite le chapitre LXIV de la Règle de saint Benoît : *De ordinando Abbate, De l'établissement de l'Abbé*. Voici ce chapitre admirable de sagesse :

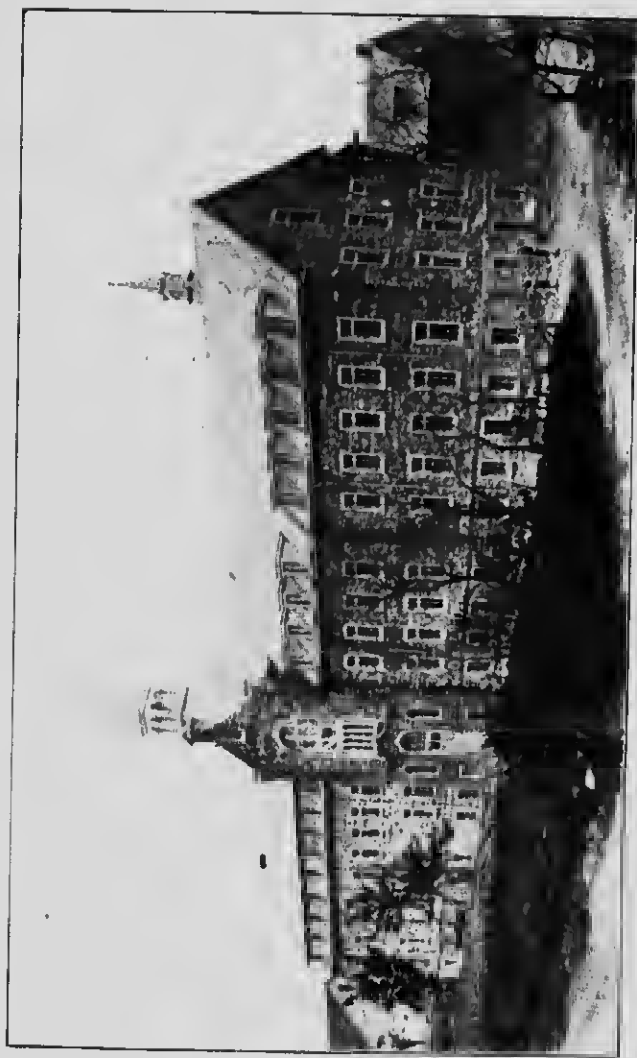
" Dans l'élection de l'Abbé, on tiendra pour règle constante que celui-là doit être établi qui aura été élu d'un commun accord, selon la crainte de Dieu, par toute la communauté, ou par une partie, quoique la moins nombreuse, dirigée par un jugement plus sain. On fera le choix pour cet office d'après le mérite de la vie, et selon la doctrine et la sagesse de la personne, lors même que celui qu'on préférerait tiendrait le dernier rang dans la communauté. Si, par malheur, il arrivait que la communauté entière élit à l'unanimité une personne complice de ses dérèglements, lorsque ces désordres parviendront à la connaissance de l'évêque ou du diocèse auquel appartient ce lieu, ou des Abbés et des chrétiens du voisinage, qu'ils empêchent le concours des méchants de pré-

selon les
la Messe
munnié
moins.
leuuelle
cloître
remises
l de la
stassini
n lac à
de bois
rodnits
milieu
ut pour

ut être
e. Sont
res des
st ainsi
maison
es élec-
s d'âge

snivie
lit en-
it : De
e cha-

te que
rd, se-
ae par-
l plus
la vie,
e que
mmu-
ntière
nents,
vêque
étiens
e pré-



Abbaye de Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes.



raloir, et qu'ils pourroient eux-mêmes la maison de Dieu d'un dispensateur fidèle, assurés qu'ils en recevront une bonne récompense, s'ils le font par un motif pur et par le zèle de Dieu, de même qu'ils commettraient un péché, s'ils s'y montraient négligents.

" L'Abbé une fois établi, devra penser sans cesse au fardeau qu'il a reçu, et quel est Celui auquel il aura à rendre compte de son administration. Qu'il sache aussi qu'il lui faut bien plutôt songer à être utile qu'à être le maître. Il doit donc être docte dans la loi divine, sachant où puiser les maximes anciennes et nouvelles. Qu'il soit chaste, sobre, indulgent, faisant toujours prévaloir la miséricorde sur la justice, afin qu'il obtienne lui-même un traitement pareil. Dans les corrections même, qu'il agisse avec prudence et sans excès, de crainte qu'en voulant trop racler la rouille, le rose ne se brise. Qu'il ait toujours devant les yeux sa propre fragilité, et qu'il se souvienne de ne pas brayer le roseau déjà éclaté. Et par là, nous n'entendons pas dire qu'il doive laisser les vices se fortifier ; au contraire, il doit travailler à les détruire, mais avec prudence et charité, selon que nous l'avons déjà dit, et qu'il s'étudie plus à être aimé qu'à être craint. Qu'il ne soit ni turbulent ni inquiet ; qu'il ne soit ni excessif ni opiniâtre ; qu'il ne soit ni jaloux ni trop soupçonneux ; autrement il n'aura jamais de repos. Qu'il soit prévoyant et circonspect dans ses commandements soit dans le service de Dieu, soit dans les choses de ce monde. En imposant les travaux, qu'il use de discernement et de modération, se rappelant la discrétion du saint Patriarche Jacob qui disait : " Si je fatigue mes troupeaux en les faisant trop marcher, ils périront tous en un jour. " Faisant donc son profit de cet exemple et autres semblables sur la prudence, qui est la mère des vertus, qu'il tempère tellement toutes choses que les forts désirent faire davantage et que les faibles ne se découragent pas. Et principalement, qu'il conserve en tous ses points la présente Règle, afin que, après avoir bien administré, il entende de la bouche même du Seigneur ces paroles qu'il a dites au sujet du bon serviteur, qui a distribué en temps opportun la nourriture à ses esclaves : " En vérité, je vous le dis, il l'établira sur tous ses biens. " — (Matth. XXIV.)

Les électeurs sont donc fixés sur les qualités qu'ils doivent exiger du sujet de leur choix. Nous reprenons le récit du témoin.

" Le chantre continue par la lecture du chapitre VI du Concile de Trente : *De Regularibus*, réglant le mode d'elec-

tion, qui doit se faire au scrutin secret seulement. Il faut savoir, en effet, qu'avant ce décret, il existait trois modes d'élection : le *Compromis*, l'*Inspiration divine* et le *Scrutin*. Le compromis avait lieu, lorsque les électeurs choisissaient entre eux ou parmi les supérieurs de l'Ordre, ceux à qui ils déléguaient le pouvoir d'élire l'Abbé au nom de tous. Ce mode, le Concile de Trente le défend expressément : *Nec in posterum liceat provincialis, aut Abbates, Priores, aut alios quoscumque Titulares ad effectum electionis faciendam constituere*. L'inspiration était censée se faire, lorsque tous les électeurs, sans exception, comme mis par une inspiration divine, acclamaient tel moine pour être leur Abbé. Ce mode a été également aboli par le saint Concile. Reste donc le scrutin secret dont nous allons voir le fonctionnement.

“ Ces lectures achevées, l'Abbé président rappelle aux électeurs qu'ils ont la plus grande liberté dans leur choix, — les témoins étrangers à l'Ordre sont là pour le constater — mais qu'ils doivent voter en conscience pour le plus grand bien de la communauté et pour leur propre bonheur. “ Il semble, en effet, dit-il, que l'obéissance vous sera plus facile, lorsque vous aurez choisi vous-même librement, et devant Dieu, celui à qui vous la devrez. ”

“ Le chantre prend alors sur la table le livre des Evangiles et va le placer ouvert sur les genoux du président, et le notaire et les témoins viennent successivement prêter le serment requis avant d'entrer en fonctions. Puis le chantre proclame les noms des électeurs, et ceux-ci, à l'appel, de leur nom, répondent : *Adsum*, (*je suis présent*). L'appel terminé, le chantre entonne le *Veni Cerritor*, que la communauté continue à genoux tournée vers le crucifix placé au-dessus du siège abbatial. Après les versets et l'oraison, le chantre récite le *Confiteor*, et le président, conformément au Rituel, au nom et par l'autorité du Chapitre Général et de tout l'Ordre, donne aux électeurs l'absolution *ad cautelam*. Les électeurs alors, puis les scrutateurs viennent tour à tour jurer sur les saints Evangiles de faire leur devoir en conscience. Le notaire et les scrutateurs prennent place au bout de la table. Le chantre distribue à chaque électeur une liste sur laquelle sont inscrits les noms des éligibles, moins le sien. Et c'est le vote. Le doyen des scrutateurs ouvre la marche lentement. Il va dans une alcôve à l'extrémité gauche de la salle du Chapitre, découpe son

bulletin, le cache, et revient le déposer dans l'urne, après avoir jeté dans un réchaud où elle est bientôt réduite en cendres la feuille désormais inutile. Les deux autres scrutateurs lui succèdent. Puis c'est le tour du R. P. Prieur de Mistassini, du Prieur de Notre-Dame du Lac, du Sous-Prieur et des autres électeurs. Chaque religieux sort de la salle après avoir déposé son bulletin dans l'urne. De la sorte, il ne reste plus bientôt que l'Abbé président, les témoins, les trois scrutateurs et le notaire.

Les scrutateurs procèdent alors au décompte des bulletins. Les bulletins sont d'abord comptés. Il doit y en avoir trente et un, et c'est fait. Puis on ouvre chaque bulletin, et l'on compte. Le nom du R. P. Pacôme, Prieur de Mistassini, sort de l'urne avec la majorité des voix. "*Habemus electionem, (nous avons une élection)*", va dire à l'Abbé le doyen des scrutateurs. — "Faites entrer les électeurs", ordonne le président. Et les électeurs reprennent leurs places. "*Habemus electionem*", répète à l'assemblée le scrutateur, vous plaît-il, vénérables Pères, que les votes soient proclamés et voulez-vous reconnaître pour Abbé celui qui aura obtenu la majorité des suffrages ?" Et tous de répondre : "*Placet, volumus, (il nous plaît, nous le voulons)*". Le scrutateur publie alors le résultat des votes. L'Abbé président, sur la demande du scrutateur, déclare le R. P. Pacôme, Prieur de Mistassini, canoniquement élu comme Abbé légitime de Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes, et prie, en conséquence, le chantre d'aller en compagnie du notaire et des témoins publier l'élection au cloître, à la porte de l'église et à la porte du monastère, et lui remet à cet effet les clefs. Aux trois endroits la publication est faite en latin. Nous traduisons :

"Au nom du Père, et du Fils et du Saint Esprit. Ainsi soit-il. Nous faisons savoir à tous que, l'Eglise de Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes étant vacante, après les cérémonies prescrites, tous les électeurs se sont trouvés d'accord sur la personne du R. P. Pacôme, Prieur de Mistassini, qu'ils ont élu canoniquement pour leur vrai et légitime Abbé, et c'est cette élection que j'annonce à tous et que je publie solennellement comme l'exige le Droit."

"Le cloître est vide ! A la porte de l'église, les témoins ont l'heureuse fortune de rencontrer un bon frère, qui, cela va sans dire, ne fait aucune objection. A la porte du

monastère se trouve un élève de l'Institut Agricole, qui, bouche bée et les yeux grands ouverts, a bien l'air de ne rien comprendre à la grande nouvelle. Ce fut la note gaie.

“ Le notaire, le chantre et les témoins, de retour au chapitre, déclarèrent avoir fait les proclamations prescrites et n'avoir trouvé personne qui s'opposât à l'élection : *Nec fuit qui opponeret*. Le président répond : “ *Deo gratias !* ” et prie le notaire de rédiger le procès-verbal de l'élection, lequel est ensuite lu publiquement et signé par tous les assistants, séance tenante.

“ Cela fait, le Président adresse à l'Élu l'allocution suivante :

“ *Mon Révérend Père,*

“ Quoique vous ne soyez tous entre les mains de Dieu que des
“ instruments inutiles et incapables par nous-mêmes d'aucun bien,
“ Dieu veut se servir de nous pour procurer sa gloire et travailler
“ au salut des âmes pour qui tout a été fait : *Omnia propter electos*. Dieu, dis-je, donne à chacun le talent que nous devons faire
“ valoir et qui se diversifie selon ses desseins. Quand nous-mêmes
“ nous avons à chercher ceux que Dieu a destinés pour telle ou
“ telle œuvre, nous devons sous l'Esprit de Dieu considérer ceux
“ qu'il appelle, et pour cela compter sur ses lumières, et dire avec
“ les Apôtres : *Indica nobis quem elegeris*. C'est donc, mon Révé-
“ rend Père, et vous n'en pouvez douter, c'est avec Dieu que le
“ choix a été fait, et que vous avez été l'Élu de la Communauté.
“ Ce talent dont je parlais, tout porte à croire que vous l'avez
“ reçu de Dieu. Vous avez, après vos premières années de vie
“ religieuse, rempli ici même des fonctions avec une satisfaction
“ qui vous a désigné pour un degré supérieur, et là encore la con-
“ fiance générale n'a pas été trompée. Ce que je me permets de
“ rappeler ici de ce talent que Dieu vous a donné, n'est pas pour
“ vous porter à vous en glorifier : je sais trop, personnellement,
“ avec quelle humilité et quelle défiance de vous-même, vous avez
“ administré votre monastère de Mistassini et gouverné votre
“ communauté, lorsque vous trouviez partout tant de difficultés
“ et d'obstacles au bien que vous vouliez accomplir ; mais je parle
“ ainsi pour vous encourager dans la charge nouvelle que vous
“ allez occuper. Dieu qui a été avec vous, le sera toujours. Quand
“ je parle de difficultés, je dois cependant reconnaître ici les se-
“ cours et les encouragements que vous avez eus de la part du clergé
“ et du gouvernement. Mais ces secours ne vous manqueront pas

" plus à Notre-Dame du Lac qu'à Mistassini. Allez donc avec courage, en comptant sur le secours de Dieu et sur l'appui que vous trouverez auprès du clergé, du gouvernement et des populations. "

" Le président demande alors à l'Élu s'il consent à l'élection. Celui-ci répond en latin que, malgré son indignité et son incapacité, vaincu par les instances de ses frères et comptant sur leurs prières, et surtout sur l'aide de Dieu et l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, patronne du Monastère, il consent à l'élection qui vient d'être faite et accepte une charge redoutable aux anges même. La communauté répond : *Amen*, et l'Abbé président ayant lui-même répondu : *Deo gratias ! entonne le Te Deum*, que la communauté continue en se rendant processionnellement à l'église, suivie des témoins et des deux Abbés. Arrivé à l'église, l'Élu se met à genoux sur un prie-Dieu garni, préparé exprès à l'entrée du sanctuaire.

" Le cantique de l'action de grâces terminé, tout le monde se retire, et quelques instants après, le nouvel Abbé reçoit dans une salle de l'hôtellerie l'accolade fraternelle et le baiser de paix de tous ceux dont il est devenu le père en Dieu. Et c'est tout.

" Mais avant de clore, nous demandons de faire une réflexion. A aucun instant de cette scène inoubliable, nous n'aurions pu dire avec le poète : *ferret opus*. La prestation du serment par chacun, puis le vote, le dépouillement du scrutin, et enfin la signature du procès-verbal, tout cela a pris un temps assez long. Mais quelle dignité et quelle solennité dans cette lenteur ! Comme tout cela était de nature à porter les capitulants à la réflexion, à la sagesse, à la prudence ! Aussi nous ne doutons pas, comme le faisait remarquer, du reste, l'Abbé Président, que cette élection ne soit ratifiée par Dieu lui-même. . . " L. E. C. (1)

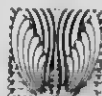
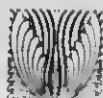
La confirmation de l'élection appartient de droit au Révérendissime Abbé Général de Cîteaux. Mais, vu la distance, celui-ci avait délégué d'avance le R. P. Dom Edmond Obrecht, Abbé de Gethsémani (Kentuky, E.-U.) pour remplir cette formalité nécessaire pour que l'Élu puisse prendre en mains l'administration de sa communauté, et

(1) Semaine Religieuse de Montréal, 10 novembre 1913.

recevoir la bénédiction abbatiale. C'est pourquoi le procès-verbal de l'élection partait le jour même pour Gethsémani.

Mais en attendant les grandes cérémonies qui doivent suivre, disons quelques mots du nouvel Abbé de Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes.





LE R. P. DOM PACOME GABOURY

Le R. P. Dom Pacôme, dans le monde Albert Gaboury, naquit à Saint-Césaire de Rouville le 23 août 1873, de Joseph Elie Gaboury et Emma Plamondon. Son père, mort depuis, exerçait la charge de notaire. Sa mère vit encore. Son frère M. L.-J. Gaboury est administrateur général des Postes, à Montréal, et sa sœur a épousé M. Joseph Plamondon, négociant à Saint-Césaire.

Albert Gaboury fit ses études commerciales chez les Frères de Sainte-Croix dans son village natal, et ses études classiques partie au collège de Sainte-Marie de Mounoir, partie au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Ses études terminées, il vint frapper à la porte de la Trappe de Notre-Dame du Lac le 21 mars 1893. Quatre jours après il recevait le saint habit de novice des mains du Rév. Père Dom Antoine Oger, premier Abbé de ce monastère, qui ne se doutait pas alors qu'il revêtait de la livrée de l'Ordre celui que la Providence destinait à lui succéder dans sa charge. Le jeune novice avait pris pour nom de religion celui de *Pacôme*, nom qui rappelle les austérités du désert en même temps que la sainteté de la vie et de la doctrine. On sait que la règle donnée par saint Pacôme aux communautés monastiques de Tabène a beaucoup inspiré saint Benoît, le Patriarche des Moines de l'Occident, dans la rédaction de celle qu'il a léguée à ses disciples et que suivent à la lettre les Cisterciens-Trappistes. Le 21 mars 1895, le frère Pacôme prononçait ses vœux simples, et trois ans plus tard, le 10 avril 1898 il faisait sa profession solennelle.

Le P. Pacôme s'était attiré de bonne heure la confiance de son Abbé. Dès l'émission de ses vœux simples en 1895, Dom Antoine l'avait choisi pour son secrétaire, et lui donna, dans la suite, successivement les charges de Sous-Prieur et de Prieur.

Il fut ordonné prêtre le 19 mai 1898. En 1901, le 28 juin, Dom Antoine l'envoyant en qualité de Supérieur à Mistassini, au Lac-Saint-Jean, et le 10 février 1904, Dom Pacôme y était élu Prieur titulaire.

Le monastère de Mistassini est une fondation de Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes. Le lecteur nous saura gré de rappeler ici en peu de mots la genèse et le développement de ce monastère qui, dans son état actuel, est l'œuvre personnelle de Dom Pacôme.

La pensée de fonder un monastère cistercien au Lac-St-Jean remonte à un quart de siècle et fut mise au jour par l'honorable M. Mercier, premier ministre de la province de Québec, à la demande de Mgr C. Marquis, Protonotaire Apostolique, agent de la colonisation. Dans une visite qu'il fit à Bellefontaine, au mois de juillet 1891, il remerciait Dom Jean-Marie Chouveau de tout le bien que la communauté de Notre-Dame du Lac avait fait au Canada. " Mais, ajouta le Ministre, laissez-moi vous dire, mon Rév. Père, ma joie et ma reconnaissance ne seront complètes que lorsque vous aurez étendu votre influence à un autre district, et que vous aurez accepté la proposition que nous vous avons faite d'établir une autre maison au Lac-St-Jean. Nous avons besoin d'une communauté de Trappistes qui enseigne à notre population les bienfaits du travail, de l'économie, le respect des lois, de la justice, de l'autorité, l'amour et la pratique de toutes les vertus qui font les bons citoyens. Venez donc le plus tôt possible profiter des avantages que nous vous avons faits. Rien n'égale la fertilité du sol qui vous attend... Le domaine que nous vous avons réservé est sur la rive du Lac St-Jean... " (1)

Il faut savoir, en effet, que le Gouvernement provincial avait offert aux RR. PP. Trappistes 6000 acres de terre et un don considérable en argent, et avait chargé en cette même année 1891, M. l'abbé Th. Rondeau, Principal de l'Ecole Normale Laval de Québec, qui accompagnait Mgr Bégin, alors Evêque de Chicoutimi, dans son premier voyage *ad limina*, de plaider la cause, au nom du Gouvernement, auprès de R. P. Abbé de Bellefontaine. De son côté le cardinal Taschereau, Archevêque de Québec, qui, dès la pre-

(1) Abbé A. Gosselin. — Au Pays de Mgr de Laval, lettre XXI, Québec, Typ. Latham et Froulx, 1910.

mière heure, s'était montré sympathique au projet, notorisait Sa Grandeur Mgr Bégin à presser, en son nom, le même R. P. Abbé, à se rendre au désir de l'Honorable M. Mercier.

C'est dans une assemblée considérable de fideles, parmi lesquels se trouvaient un grand nombre de personnages officiels, présidée par Son Eminence le Cardinal Taschereau, que M. l'abbé Rouleau, élevé depuis à la dignité de Prélat Domestique de Sa Sainteté Pie X, annonçait le projet au public, en démontrant l'importance religieuse et sociale, et demandait la première contribution. On recueillit immédiatement \$500.00. C'était une preuve bien évidente de l'adhésion des fideles au projet.

Quand le R. P. Abbé de Bellefontaine, muni des pouvoirs de son Ordre, arriva à Québec pour le règlement définitif, l'Honorable M. de Boucherville avait succédé à l'Honorable M. Mercier. Les Honorables L.-P. Pelletier, secrétaire de la province et Louis Beaubien, ministre de l'Agriculture, se montrèrent très heureux de continuer l'œuvre du Gouvernement précédent. Ils favorisèrent de toutes leurs forces l'établissement des Révérends Pères au Lac-St-Jean. Mon seigneur Labrecque, qui venait de succéder sur le siège de l'Épiscopat à Mgr Bégin transféré à l'Archevêché de Québec, continua les instances de son prédécesseur auprès du R. P. Abbé de Bellefontaine et du R. P. Dom Antoine, Abbé de N.-D. du Lac. L'affaire fut soumise au Révérendissime Dom Sébastien Wyart, qui venait d'être nommé Abbé Général des Cisterciens Réformés, et résidait à Rome. La réponse ne se fit pas longtemps attendre. Une dépêche de Rome donna ordre au R. P. Dom Antoine de se rendre aux désirs de Mgr Labrecque et du Gouvernement Provincial. C'était en 1892. Dom Antoine envoya sans retard quelques religieux pour se rendre compte des lieux, et commencer, au besoin, les travaux, car l'intention n'était pas que l'on s'y fixât tout d'abord. Mais le Ministre et l'Évêque s'arrangèrent de telle façon que les Religieux durent y rester. (1)

C'est dans ce monastère que devait se déployer le dévouement, le zèle, la sagesse administrative de Dom Pa-

(1) Cf. L'Abbaye de N.-D. du Lac et l'Ordre de Cîteaux et dans les États-Unis, Ch. VIII, Beauchemin 1906.

côme. Il y fut envoyé comme simple Supérieur, le premier juillet 1901. En janvier 1904, sur la demande de Mgr Labrecque, cette maison était élue en Prieuré. Il fallait un Prieur titulaire. Le choix n'était pas douteux. Les suffrages des électeurs se réunirent sur le nom de Dom Pacôme. (1)

La communauté se composait alors de seize religieux seulement. Mais elle fit des progrès constants. En 1911, on transportait à un mille plus loin l'ancien monastère, que l'on reconstruisait en pierre et en briques, et d'après les plans les plus modernes, et l'on refaisait sur le nouvel emplacement toutes les dépendances que l'on trouve dans les Trappes les mieux organisées : étables, écuries, porcherie, boucherie, fromagerie et autres bâtiments industriels.

Les travaux nécessitèrent beaucoup de sacrifices et de labeurs, mais le Révérend Père Pacôme trouva le moyen de les mener à bonne fin, et la Trappe de Mistussini, forte aujourd'hui de trente et quelques religieux, avec ses sept cents ares de terre défrichée, voit devant elle un avenir souriant de prospérité. Voici comment la décrivait un excursionniste lors du voyage de Son Excellence Mgr Stagni, Délégué Apostolique, en 1911 :

"Le monastère est situé sur une haute esplanade qui constitue la base du triangle compris entre les rivières Mistussini et Mistussibi qui confondent leurs eaux à son sommet. C'est un Eden qu'il est très doux d'atteindre, et qui console de l'avoir voulu, de l'avoir cherché! Le but fait oublier les peines du chemin. Avec ses fenêtres nombreuses ainsi que des yeux clairs sur la vallée de la Mistussini, avec ses cordons de belles pierres qui du sol montent jusqu'au toit en allégeant la masse des briques rouges, cette bâtisse a superbe apparence et se détache plaisante et solide sur le fond sombre et mobile des bois. A la nuit tombante, dans la lumière moins crue et au point de perspective voulu, la fière masse du monastère nouveau nous en impose, et, franchement, nous l'admirons. C'est un bel ensemble qui fait valoir encore davantage le souvenir des pauvres demeures où l'œuvre qui s'accomplit ici a commencé."

"Pour compléter cette description, écrivait M. J.-C. Chapais, dans la *Revue Canadienne*, je donne les dimensions de

(1) Voir plus haut, page 20.

remier
gr La-
bult un
es suf-
om Pa-

ligieux
1911.
astère.
l'après
nouvel
e dans
marche
triels.
et de
yen de
rte au
es sept
avenir
un ex-
stagni,

de qui
civières
à son
dre, et
ont fait
breuses
cassini.
nt jus-
a, cette
e et so-
it tom-
erspec-
ous en
bel en
ir des
com-

V. Cha-
ons de



Prieuré de N. D. de Moustassini au Lac Saint-Jean.



l'imposante construction. Elle est longue de cent cinquante pieds, large de cinquante, haute de trois étages comportant un spacieux rez-de-chaussée. Elle comporte à l'arrière une aile assez considérable.

“J'ai voulu revoir le vieux monastère. Celui-ci, dans lequel j'avais passé deux jours, en 1898. Quel contraste avec le nouveau, et quels progrès ont été réalisés depuis ! La spacieuse grange seule, dont la construction était très avancée l'été dernier, suffirait à marquer ce progrès. Elle mesure deux cents pieds de long sur soixante-quatorze de large, et comprend les écuries, les étables, les remises, etc. Sans entrer dans plus de détails, disons que ses fortes assises en béton, son système perfectionné de ventilation, la large surface de ses fenêtres, ses pavés, ses crèches et ses auges en ciment, tout enfin assure qu'on l'a construite avec l'intelligence des lois de l'hygiène. Rien n'a été épargné pour assurer un logis confortable au bétail de la ferme...”

“J'avais visité une première fois, ai-je dit, la Trappe de Mistassini, en 1898, six ans après sa fondation. Il y a un grand changement depuis mon premier voyage, et cela non seulement dans les constructions, mais encore dans les fermes elles-mêmes. Celle de la Rivière-aux-Rats, la meilleure, qui n'était en 1898 que dans la première période de défrichement, constitue maintenant un beau et grand établissement. On y voit une grange-écurie de larges dimensions à laquelle on accède du Monastère par de bons chemins bien ouverts. J'ai vu commencer ces chemins par les vaillants moines de 1898. Dom Antoine, Abbé de La Trappe d'Oka, était à leur tête. Le Révérend Père a toujours en une grande affection pour La Trappe de Mistassini. Il y a consacré de très long mois de son temps et de ses efforts.

“On me pardonnera un détail rétrospectif de ma visite de 1898. J'écrivais alors : “La laiterie privée des RR. PP. Trappistes n'attend que le moment où les colons des cantons Pelletier et Dolbeau auront des troupeaux de vaches assez nombreux, pour se changer en fromagerie.” Or, en 1911, j'ai trouvé mes prévisions réalisées. Une jolie fromagerie d'une propreté que je serais tenté d'appeler excessive, s'il pouvait y avoir de l'excès en cela, est maintenant tenue par les Trappistes au village de Saint-Michel de Mistassini, à proximité du Monastère.

" En 1898, j'écrivais encore : " J'ai visité les terrains jusqu'à huit milles au-delà du Monastère de Mistassini, dans le Canton Pelletier. Tout ce que j'ai constaté : la fertilité de la terre, l'énergie et l'activité des propriétaires et, surtout, l'influence bénie de la sainte troupe de travailleurs qui, par leur aide, leur exemple, leurs conseils, frayent la voie aux autres, tout me fait présager un bel avenir pour cet établissement. Me reportant par la pensée à vingt ans d'ici, dans le futur, je vois une jolie ville, développée sur le site actuel de Saint-Michel de Mistassini, devenue le centre d'un riche district agricole, traversée par un chemin de fer qui viendra y chercher les produits du sol et y amener une foule de touristes. Et ces touristes admireront, dans une des plus belles Trappes de l'Amérique, l'œuvre de ses silencieux mais infatigables habitants. " La ville n'est pas encore là, mais un beau village en est le précurseur. La Trappe s'y élève déjà majestueuse, et de nombreuses constructions se préparent. Le sifflet de la locomotive n'éveille pas encore les échos, mais on rencontre les ingénieurs frayant la voie qu'elle viendra bientôt parcourir. Ma foi en l'avenir de cette région demeure robuste. Les nouveaux " Moines d'Occident " feront encore là des merveilles. Le colon cultivateur est édifié chaque jour par ces moines austères de la Trappe de Mistassini, qui défrichent en priant et qui fécondent le sol de leur dur labeur en adorant et en louant constamment Celui dont le Christ disait : " Mon Père est agriculteur, " (1) . . . et l'on n'est pas surpris d'entendre les économistes, qui s'occupent des problèmes de notre vie rurale, dire à qui veut les entendre : " Pour faire accepter des idées anti-routinières et faire admettre des principes rénovateurs en agriculture, on n'a qu'à les proposer aux braves gens du Lac-Saint-Jean : l'on est sûr d'être tout de suite compris. " (2)

Or le promoteur et l'ouvrier de tous ces progrès que nous décrit si bien M. J.-C. Chapais, c'est le Rév. Père Dom Pacôme Gaboury. Et voilà que par leur vote du 24 octobre 1913, je dirai par une amoureuse erranté, ses frères de N.-D. du Lac sont venus l'arracher à son œuvre, pour le constituer leur Père et pour être ses enfants.

(1) *Ego sum vitis vera, et Pater meus agricola est.* (Joan. XV, 1).

(2) J.-C. Chapais, *Revue Canadienne*, sept. 1912.

Elle est lourde, elle est grande la tâche que leur confiance vient de lui imposer, la succession dont il hérite ; mais avec la coopération dévouée de ses nouveaux fils, et le secours assuré de la divine Providence qui l'a toujours assisté et en laquelle il repose tous ses espoirs, il a assumé les responsabilités dans un esprit de dévouement et de soumission. C'est ainsi que, surtout dans l'Ordre des Cisterciens Réformés, celui qui est appelé à commander est aussi destiné à devenir le serviteur de ceux qui l'ont élu pour chef et directeur.

En physique, Dom Pacôme est de haute stature, mince, d'une physionomie franchement ouverte et sympathique. D'apparence timide, il ne laisse pas toutefois de faire reconnaître en lui l'homme d'action chez qui la volonté domine à l'égal de l'esprit d'immolation. Il sait cependant exercer cette volonté avec toute la mansuétude d'un Père à l'égard de ses enfants, ou plutôt d'un frère à l'égard de ses frères aimés. C'est, par ailleurs, un religieux d'une intelligence très développée, soigneusement cultivée, mais d'une réserve aussi profonde que son humilité.

Ajoutons, pour la consolation des religieux de Mistassini, que leurs frères de N.-D. du Lac ne leur ont pas complètement enlevé leur Père, puisque Dom Pacôme reste toujours leur Supérieur Immédiat, la Trappe de Mistassini étant fille de celle d'Oka, et qu'il continuera à se dévouer comme par le passé à leurs intérêts spirituels et matériels.





IV

UN NOUVEAU DEUIL

La communauté de Notre-Dame du Lac était toute entière à la joie quand, tout à coup, un nouveau malheur vint fondre sur elle. Tant il est vrai qu'ici-bas il ne peut exister de bonheur parfait.

Depuis deux mois, à la suite d'une chute qu'il avait faite dans un escalier du monastère, le R. P. Colomban, Prieur de la maison, sentait ses forces décliner, lui dont la santé jusque-là n'avait souffert aucune atteinte, et dont l'activité n'avait jamais connu le repos. Une amélioration sensible lui avait permis de reprendre les occupations de sa charge, mais pendant quelques semaines seulement. Le jour de l'élection du R. P. Pacôme, il eut encore la force de venir déposer son suffrage dans l'urne ; mais dans la soirée il dut remonter à l'infirmerie, où la paralysie le cloua sur le lit qu'il ne devait plus quitter que pour la tombe.

Le 4 novembre, vers neuf heures du matin, après une longue agonie de six heures et des souffrances endurées avec une résignation et une patience admirables, le Prieur de Notre-Dame du Lac, entouré de ses frères qui priaient à son chevet, rendait son âme à Dieu, ayant eu la consolation suprême de recevoir la bénédiction du nouvel Abbé, le R. P. Dom Pacôme. Celui-ci sentit la grandeur de la perte qu'il venait de faire : " Je me vois privé, dit-il, au début de mon administration, d'un conseiller prudent et averti. " Le Père Colomban, en effet, depuis de longues années était le bras droit du R. P. Dom Antoine. Son zèle et son dévouement étaient à la hauteur de son amour de la Règle.

Les obsèques solennelles, présidées par le R. P. Dom Jean-Marie Chouteau, Abbé de Bellefontaine, eurent lieu le lendemain, trois mois jour pour jour après celle de Dom Antoine.

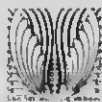
Né à Québec le 26 octobre 1866, le Père Colomban (Ferdinand-Xavier Fréchette), avait fait ses études au Collège de Montréal. Il entra à La Trappe d'Oka le 25 mars 1895, et reçut le saint habit de l'Ordre le 31 du même mois. Il prononça ses vœux simples le 4 avril 1897, et trois ans plus

tard, le 15 avril 1900, ses vœux solennels. Entre temps, le R. P. Abbé l'avait chargé de l'hôtellerie, et après son ordination sacerdotale en 1901, il le nomma Prieur, emploi que le Père Colomban remplit pendant trois années consécutives, qu'il reprit en 1906 et conserva jusqu'à sa mort.

Et maintenant, après une vie d'une régularité exemplaire, le regretté Prieur de Notre-Dame du Lac, nous n'en doutons pas, jouit là-haut du bonheur des élus en compagnie du R. P. Dom Antoine, son Père et son modèle dans les saintes rigueurs du cloître et les vertus qui font les moines vraiment dignes de ce nom.

Beati qui in Domino moriuntur !





L'Eternel espoir !

Novembre sème au loin ses feuilles mortes,
Des brumes vont, en plaintives cohortes,
Noireir tout l'horizon,
Dans le silence où git la solitude
J'entends passer des arbres le frisson
Comme un soupir de froide lassitude,
Rêves éteints ! Morne saison !

L'automne, un jour, tristes lais, vous dépouille !
Près de nos morts, lorsque je m'agenouille,
Vos rameaux sans vigueur
Semblent comprendre et plaindre nos souffrances,
Car du trépas nous vîmes la rigueur ;
Il a deux fois trompé nos espérances —
Voici l'hiver pour notre cœur !

Voici l'hiver ! Mais non ! Sainte journée...
Le soleil perce en cette fin d'année ;
Même les tourbillons,
— Pauvres débris — ont des airs d'allégresse,
Si rien ne vit dans le sein des sillons,
Au fond de l'âme il germe une promesse,
Vibrez, vibrez, ô carillons.

Novembre, sème au loin ta feuille morte !
Brumes, vagnez à l'horizon !... Qu'importe !
Nature, va ton cours !
Il faut au sol le suaire des neiges,
Frimas et glace... et puis, joyeux retour,
Souffle d'avril : rieurs, parfums, arpeges,
Bonheur au lever des beaux jours !

Ainsi pour l'âme, ô mes Frères du cloître !
Viequent les deuils ; l'espoir cesse de croître,
Et l'on pleure ses morts,
Mais, orphelins, quittant le Cimetière,
Sur le seuil même où nous figeait le sort,
Nous retrouvons le cœur d'un nouveau Père —
Des mots d'amour... Dieu veille encore !

Fr. M. B.
O. C. B.



B.
C. R.



Vue panoramique de la Trappe d'Oka.
Abbaye de Notre Dame du Lac des Deux Montagnes.



CONFIRMATION ET INSTALLATION

La Communauté de N.-D. du Lac était durement ébranlée. La mort du Prieur ayant suivi de si près celle de l'Abbé, il était temps de pourvoir à leur remplacement. Mais le nouvel Abbé ne pouvait exercer sa charge avant son installation canonique par le R. P. Immédiat.

Enfin le 7 novembre arrivait de Gethsémani la lettre confirmant l'élection du 21 octobre.

Dès le lendemain, toute la communauté se réunit au chapitre. Le R. P. Abbé de Bellefontaine occupa le siège abbatial, ayant à sa droite le R. P. Dom Pacôme et à sa gauche le R. P. Marie, Sous-Prieur.

Ayant demandé la bénédiction de l'Abbé Président, le chantre lit à haute voix le chapitre II de la Règle de saint Benoît, qui a pour titre : *Qualis debeat esse Abbas, quel doit être l'Abbé*. Dans ce chapitre, le législateur des Moines d'Occident trace en quelques lignes le portrait complet de l'Abbé. L'Abbé digne d'être à la tête d'un monastère doit sans cesse se souvenir du nom qu'il porte, *Abbas*, c'est-à-dire "Père". Ce nom est à lui seul comme un énoncé de tous ses devoirs. L'Abbé doit montrer à ses religieux son esprit de paternité par le double enseignement de sa doctrine et surtout de ses exemples. Sa charité doit être égale pour tous et sa règle de conduite envers tous doit s'inspirer des mérites de chacun. Son enseignement doit être l'application de ces trois mots de l'Apôtre : "Reprends, supplie, menace", et refléter à la fois le zèle d'un maître et la pieuse affection d'un père. Qu'il se garde bien de dissimuler les fautes des coupables, mais au contraire qu'il emploie tout son zèle à déraciner les défauts qu'il remarque dans sa communauté, sans se départir de la prudence qui l'oblige à proportionner ses sévérités au caractère de chacun de ses religieux. Cette direction des âmes, qui est si difficile, est aussi le plus important de ses devoirs, et, dans sa sollicitude pour le monastère, doit passer avant le souci des

choses temporelles. " Rien d'ailleurs ne manque à ceux qui craignent le Seigneur. " (1)

" Qu'il sache donc bien, dit Saint-Benoît, que ce sont des âmes dont il a pris la conduite et qu'il se prépare à en rendre compte. Quel que soit le nombre des frères confiés à ses soins, qu'il tienne pour certain qu'au jour du jugement, il devra rendre raison au Seigneur de toutes leurs âmes, et de plus, sans nul doute, de la sienne propre.

" Vivant ainsi dans l'appréhension continuelle de l'examen que fera le Pasteur sur les brebis qu'il lui a confiées, le compte qu'il devra rendre d'autrui le rendra plus sage de ce qu'il concerne personnellement, et tandis qu'il procurera l'amendement des autres par ses instructions, il arrivera à se corriger lui-même de ses propres défauts. "

Le chantre donne alors lecture de l'acte par lequel le Révérend Père Dom Edmond Obrecht, Abbé de Gethsémani, délégué à cet effet par S. G. Mgr Marre, évêque titulaire de Constance et Abbé Général des Cisterciens Réformés, confirme l'élection faite à N.-D. du Lac le 24 octobre dernier du R. P. Dom Pacôme Gaboury, comme Abbé de ce monastère.

Cette lecture terminée, le R. P. Dom Pacôme, à genoux aux pieds de l'Abbé président lit la profession de foi prescrite par Pie IV et Pie IX et prête le serment antimoderniste imposé par S. S. Pie X. Alors l'Abbé président se lève, cède le siège abbatial au nouvel Abbé, et lui remet les clefs de l'église et le sceau du monastère en lui disant :

" Auctoritate Apostolica mihi in hac parte commissa, per traditionem harum clarium, regimen hujus monasterii Beata Mariae de Lacu ad Duos Montes tibi plenarie tanquam ipsius vero Abbati committo, in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Amen. "

Ansistôt tous les religieux et frères convers profès viennent à tour de rôle renouveler leurs vœux entre les mains de leur nouvel Abbé qui leur donne le baiser de paix, et, le procès-verbal de la confirmation ayant été signé par l'Abbé président, par l'Abbé élu et tous les moines profès, la communauté se rend à l'église un chant d'un répons, et l'Abbé président conduit le Révérend Père Dom Pacôme à la stalle abbatiale ornée pour la circonstance d'un balda

(1) Ps. XXXIII.

coffin garni de fleurs et portant dans le fond l'écusson aux armes du nouveau titulaire, qui sont : *D'argent à la croix et la houlette en sautoir, brochant sur le Livre de la Règle ; au chef d'azur à trois étoiles rangées d'or. Devise : Verbo et Exemplo.*

L'élu s'étant assis dans la Stalle des Abbés de Notre-Dame du Lac, le Révérend Père Dom Jean-Marie, debout à côté de lui, et la crosse à la main, entonne le *Te Deum*.

Le chant d'action de grâces terminé, il chante les versets et les oraisons accoutumés. Après quoi tous s'inclinent vers l'autel et se retirent.

À partir de ce moment le Révérend Père Dom Pacôme pouvait prendre en mains l'administration de son abbaye. Mais sa bénédiction solennelle devant avoir lieu le 13, il voulut passer dans la retraite le peu de jours qui lui restaient avant cette cérémonie, et laissa au P. Sous-Prieur le soin de tout régler et de tout organiser.

Duc nos ad cœli gaudia !

Verbo et Exemplo.

Voilà donc arrivé le grand jour d'allégresse
Epandant sur notre âme un rayon d'idéal,
Rayon, brise de mai sous un ciel automnal !
Bienheureux à qui vient leur féconde caresse !

Oh ! pourtant n'oublions que cette sainte ivresse
Est chose passagère au stade monacal...
Tout un sent du matin — rêve dominical
Envolé dans le temps — un long travail se dresse,

Xyste divin, le cloître est un champ de combats,
Et le moine s'y livre aux luites d'ici-bas,
Mais seule nous enflamme une céleste gloire.

Père, nous demandons pour garder la vigueur
La Parole et l'Exemple et l'Amour de ton cœur...
On peut sous un tel Maître attendre la victoire,

Fr. M. B.
O. C. R.





VI

BENEDICTION SOLENNELLE

DU DEUXIEME ABBE

DE NOTRE-DAME DU LAC DES DEUX-MONTAGNES.

Le nouvel Abbé de N.-D. du Lac ayant été confirmé et installé dans sa charge, il ne restait plus qu'à lui donner l'investiture canonique par la crosse et l'anneau, qui l'élevait au rang des pontifes.

La bénédiction d'un Abbé Cistercien et la remise des insignes pontificaux à l'élu appartiennent de droit, d'après les anciens statuts de l'Ordre, à l'Abbé Général ; mais c'est ordinairement l'évêque du diocèse dans lequel est située l'abbaye, qui accomplit cette fonction.

La bénédiction abbatiale ressemble à peu de chose près à la consécration épiscopale. L'Abbé est, en effet, dans son monastère, ce qu'est l'évêque dans son diocèse. C'est comme un évêque de l'intérieur, ce qui explique pourquoi dans les armes abbatiales la volute de la crosse est tournée en dedans, tandis que dans les armes épiscopales elle est tournée en dehors.

Sur le désir que le R. P. Abbé de Bellefontaine lui avait exprimé au nom de l'élu et de sa communauté, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal avait accepté bien volontiers de venir bénir le Père au milieu de ses enfants dans son église abbatiale. Aussi à cette nouvelle la joie des religieux fut grande. Tout en n'abandonnant rien de la sévérité et de l'austère simplicité qui caractérisent l'Ordre Cistercien, rien ne fut épargné pour donner de l'éclat à la fête.

Il n'y avait pas de temps à perdre. La cérémonie était fixée au jeudi, 13 novembre, jour où Bénédictins et Cisterciens honorent la mémoire de tous les Saints qui ont milité sous la Règle de saint Benoît. C'est donc sous l'auspice des saints protecteurs de son Ordre que le R. P. Dom Pacôme allait prendre définitivement rang dans cette lignée de Prélats qui ont jeté tant de lustre sur Cîteaux, S. Robert,



LE

SES.

confirmé et
ni donner
qui l'éle-

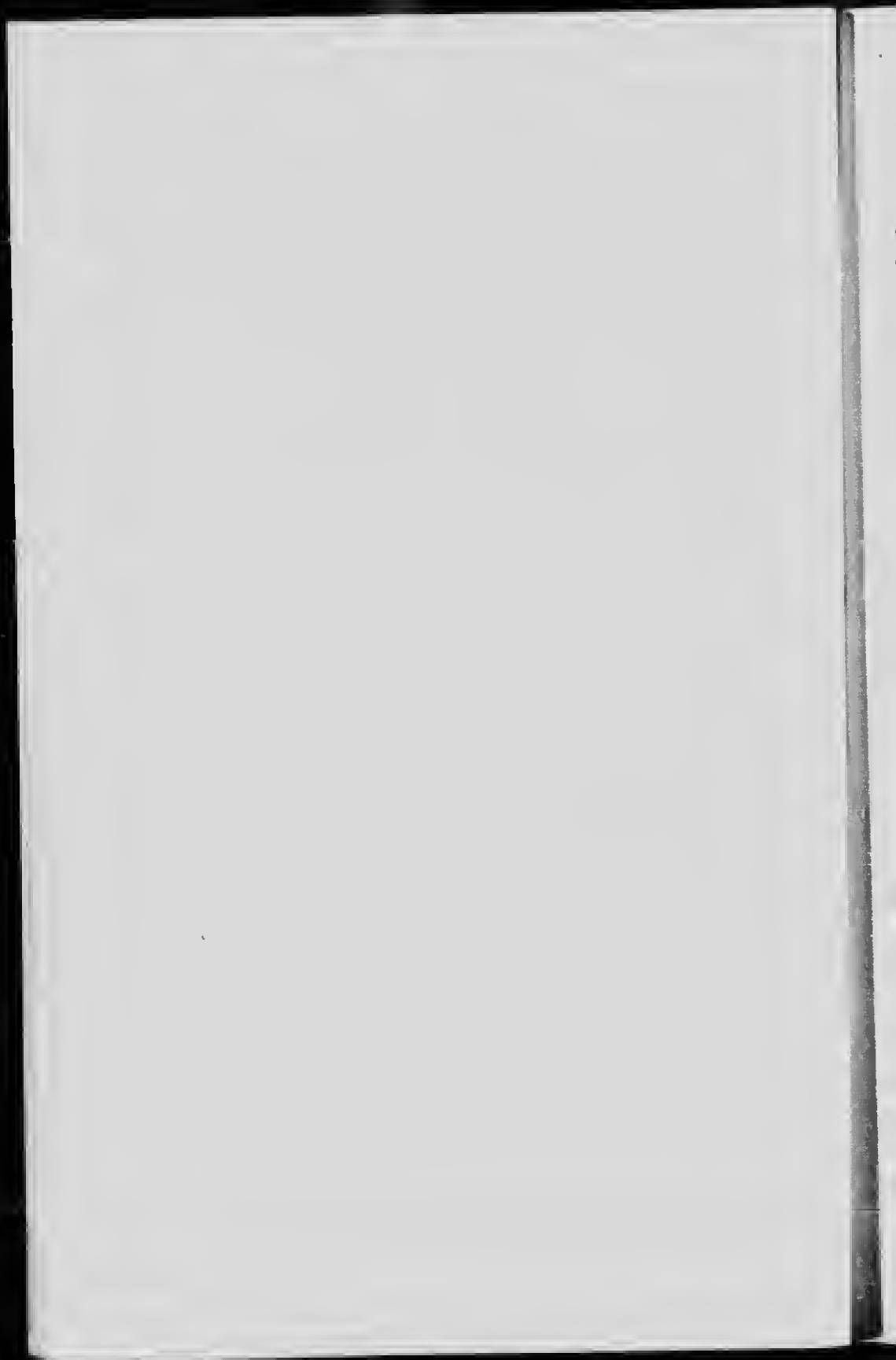
se des in
, d'après
mais c'est
est située

nose près
dans son
est comme
dans les
ée en de-
est tour-

lui avait
grandeur
n volon-
nts dans
des reli-
la sévé-
dre Cis-
la fête.
nie était
t Cister-
t milité
pice des
Pacôme
gnée de
Robert.



S. G. MGR BRUCHESI, archevêque de Montréal.
Prélat officiant à la bénédiction abbatiale du R. P. Dom Pacôme Gaboury.



S. Albéric, S. Etienne Harding, S. Bernard, l'abbé de Rancé, Dom Angustin de Lestrange, Dom Sébastien Wyart et tant d'autres, ne peuvent point parler de ceux qui, de nos jours encore, maintiennent les grandes et nobles traditions monastiques dans l'Ancien et le Nouveau Monde.

Dans le désarroi où ils se trouvaient par suite de la mort de leurs deux premiers supérieurs, comment les religieux de N.-D. du Lac allaient-ils s'y prendre pour tout organiser en si peu de temps ? Le R. P. Marie, Sous-Prieur, qui, depuis quelques mois, se trouvait seul pour faire face à tous les soucis et à toutes les responsabilités du gouvernement de la maison, se contenta de leur dire : " Faites pour le mieux, je n'ai qu'un désir à exprimer, c'est que la fête soit la plus belle possible. " Ce désir fut compris et exécuté d'une façon merveillesse. Chacun y mit du sien, *alius sic, alius vero sic*. Avec de la bonne volonté et de la persévérance, à quoi n'arrive-t-on pas ? Or elles ne firent point défaut. Aussi décorations extérieures et intérieures furent réussies au-delà des espérances.

Un gigantesque mât planté au sommet de la butte de Montmartre qui domine le monastère faisait flotter au vent à quatre vingts pieds de hauteur le drapeau national Canadien du Sacré-Cœur. Au-dessus de la voie qui donne accès à l'abbaye, près de l'antique maisonnette qui servit de refuge aux fondateurs de N.-D. du Lac en 1881, une large banderolle avec ces mots : *Bienvenue à nos amis*, apprenait aux invités la joie que leur présence allait procurer aux habitants du monastère.

Mais que dire de l'intérieur de l'église abbatiale ! Le Père sacristain avait livré tous les trésors que renfermaient ses armoires, au point d'étonner tout le monde par tout ce que sa prévoyance avait amassé soigneusement pour la circonstance. Les RR. PP. Franciscains de Montréal, le Séminaire de Philosophie, le Grand Séminaire et le Collège de Montréal, MM. les curés d'Oka, de Saint-Eustache et de Saint-Joseph complétèrent généreusement son mobilier. Aussi jamais l'église abbatiale de N.-D. du Lac ne s'était vue si bien ornée, *circumdata varietate*, pas même au jour de sa consécration solennelle en 1906. Tandis que des banderolles blanches et bleues descendaient de la voûte du sanctuaire pour venir se fixer aux quatre coins du transept, d'autres draperies rouges l'entouraient. Tout autour

de la nef, au-dessus du choeur des moines et de celui des convers, sur une draperie blanche enguirlandée étaient disposées de distance en distance des petites bannières de différentes couleurs portant chacune une des invocations des Litanies de la Sainte Vierge. Aux façades des tribunes et de l'ambon étaient groupés en faisceaux des drapeaux aux armes du Pape, du Canada et de la France. A droite du transept, à la façade de la tribune qu'ils devaient occuper au-dessus de la sacristie, les élèves de l'Institut Agricole avaient déployé leur drapeau noir-vert-froment, portant les armes de l'Institut avec, en exergue, la devise : *Libro et Aratro*. Mais ce qui frappait surtout les regards, c'était, dans le sanctuaire, entre les arches de l'abside, quatre grandioses écussons, magnifiquement décorés, aux armes de Mgr l'Archevêque de Montréal et de l'Abbaye de N.-D. du Lac, du côté de l'Evangile, et du R. P. Dom Pacôme et du regretté Dom Antoine, du côté de l'Épître. Le maître autel était orné de fines fleurs d'or et d'argent, et un immense tapis rouge couvrait dans toute sa largeur le parquet du sanctuaire. Comment tout cela s'est-il fait ? Nul ne le sait. Un religieux, écrivant quelques jours après à ses parents, disait très sérieusement : " Il faut croire que les anges eux-mêmes apportaient toutes préparées d'avance les différentes pièces nécessaires à l'ornementation, car jamais je n'aurais pensé qu'en si peu de jours on put faire tant de merveilles. "

Tout ce décor n'inspirait que la piété, la piété filiale qui en avait été le mobile.

Mais il nous tarde d'arriver au récit de la cérémonie qui allait se dérouler, cérémonie imposante non par tant par la splendeur du protocole suivi que par les particularités du rite indiqué dans le Pontifical et dans la liturgie Cistercienne.

A dix heures précises, au son des cloches et sous une pluie de notes harmonieuses qui descendent de l'ambon sous les doigts habiles d'un moine organiste, le cortège des Prélats entourés de leurs ministres fait son entrée dans l'église abbatiale. En tête s'avance Sa Grandeur Mgr Bruchési, en *cappa magna*, suivi des RR. PP. Dom Jean-Marie, Abbé de Bellefontaine et Dom Edmond, Abbé de Gethsémani, puis le R. Père Dom Pacôme en tenue prélatice : rochet, mosette, et barrette blanche des Prélats cisterciens.



Le R. P. DOM PACOME GABOURY.

Ablé de N.-D. du Lac des Deux-Montagnes, en habit de prêtre.

ayant à ses côtés le R. Père Hyacinthe Couture, O.P., qu'un lien de parenté attache à la communauté de Mistassini, et le R. Père Léopold, de la Trappe d'Oka. Viennent ensuite NN. SS. Emaré, évêque de Valleyfield, Laïreque, évêque de Chicoutimi, Brunault, évêque de Nicolet, et Ganthier, auxiliaire le Mgr l'archevêque de Montréal. Après l'adoration accoutumée, Mgr l'Archevêque se rend au trône, où il revêt ses habits pontificaux, retourne ensuite à l'autel où il s'assied au fanueil, placé sur le milieu du degré supérieur, et le R. P. Dom Pacôme, accompagné des Abbés assistants, est présenté au Prélat pour en recevoir la bénédiction abbatiale *auctoritate apostolica*, selon le rite marqué au Pontifical. Sa Grandeur demande qu'il soit d'abord donné lecture du mandat. Sur quoi le R. P. Charles, secrétaire de l'Abbaye, lit en latin la lettre confirmant l'élection du R. P. Dom Pacôme et permettant de procéder à sa bénédiction.

Le Prélat pose alors à l'élu les questions suivantes :

" Voulez-vous observer la Règle de S. Benoît et maintenir dans la même observance les religieux qui vous sont soumis ?

" Voulez-vous, dans votre conduite, vous garder de tout mal ?

" Voulez-vous pratiquer les vertus de chasteté, de sobriété, d'humilité et de patience, et les faire pratiquer par ceux qui vous sont soumis ?

" Voulez-vous garder fidèlement les biens de votre monastère et les faire servir aux usages de l'Eglise, de vos frères, des pèlerins et des pauvres ?

" Voulez-vous être en tout soumis à votre Mère la sainte Eglise au Souverain Pontife, Pie X, et à ses successeurs ?

" Voulez-vous être soumis à votre Ordre, à votre Abbaye-Mère, à son Abbé et à ses successeurs ?

A chacune de ces questions faites en latin l'élu se lève, se découvre et répond : *Volo*, (je le veux).

A la fin le prélat dit : "*Huc amia, et cetera bona tribuat tibi Dominus, et custodiat te, atque carabaret in omni bonitate. Amen.*"

Alors le prélat, déposant la mitre, commence la Messe, récite les prières préparatoires, la Confession, et l'élu à sa droite, répond. Mgr est assisté de M. l'abbé E. Eerement, curé de Ste-Cunégonde, de M. l'abbé Laforce, curé de Chambly, de M. l'abbé Lafontaine, P. S. S. d'Oka, des RR. PP.

Maur et Honoré. Le R. P. Dom Pacôme est assisté du R. P. Couture, O. P. et du R. P. Léopold, O. C. R. ; Le R. P. Dom Jean-Marie, de M. l'abbé Roberge, secrétaire de l'évêché de St-Hyacinthe, et du R. P. Donat, O. C. R. ; le R. P. Dom Edmond, de M. l'abbé Bergeron, curé d'Albanet et ancien curé de Mistassini, et du R. P. François de Sales, O. C. R.

M. l'abbé C. Demers, aumônier du Noviciat des Sœurs de Ste-Anne de Lachine, dirige les cérémonies.

Dans la nef et autour du sanctuaire, sont rangés XX. SS. les Evêques, derrière lesquels se trouvent les membres de la famille du nouvel Abbé, M. L.-G. Gaboury, administrateur général des postes, Dr T.-E. Gaboury, percepteur du revenu, M. J. Plamondon, négociant à St-Césaire, frère, oncle et beau-frère de Dom Pacôme, A. Plamondon, ingénieur civil, A. Gaboury, E. E. D., Maurice et Marcel Gaboury, étudiants, ses neveux. Ensuite viennent M. Antonio Grenier, représentant le Ministre de l'Agriculture, les membres du clergé et un grand nombre de laïcs.

La confession achevée, le R. P. Pacôme se rend à sa chaire, qui est celle de St-Bernard, prend la croix pectorale, l'étole, les tunicelles, la chasuble et le manipule, et la Messe, dite simultanément, par l'Archevêque et l'élu, chantée à son autel, se poursuit jusqu'à la fin du Graduel.

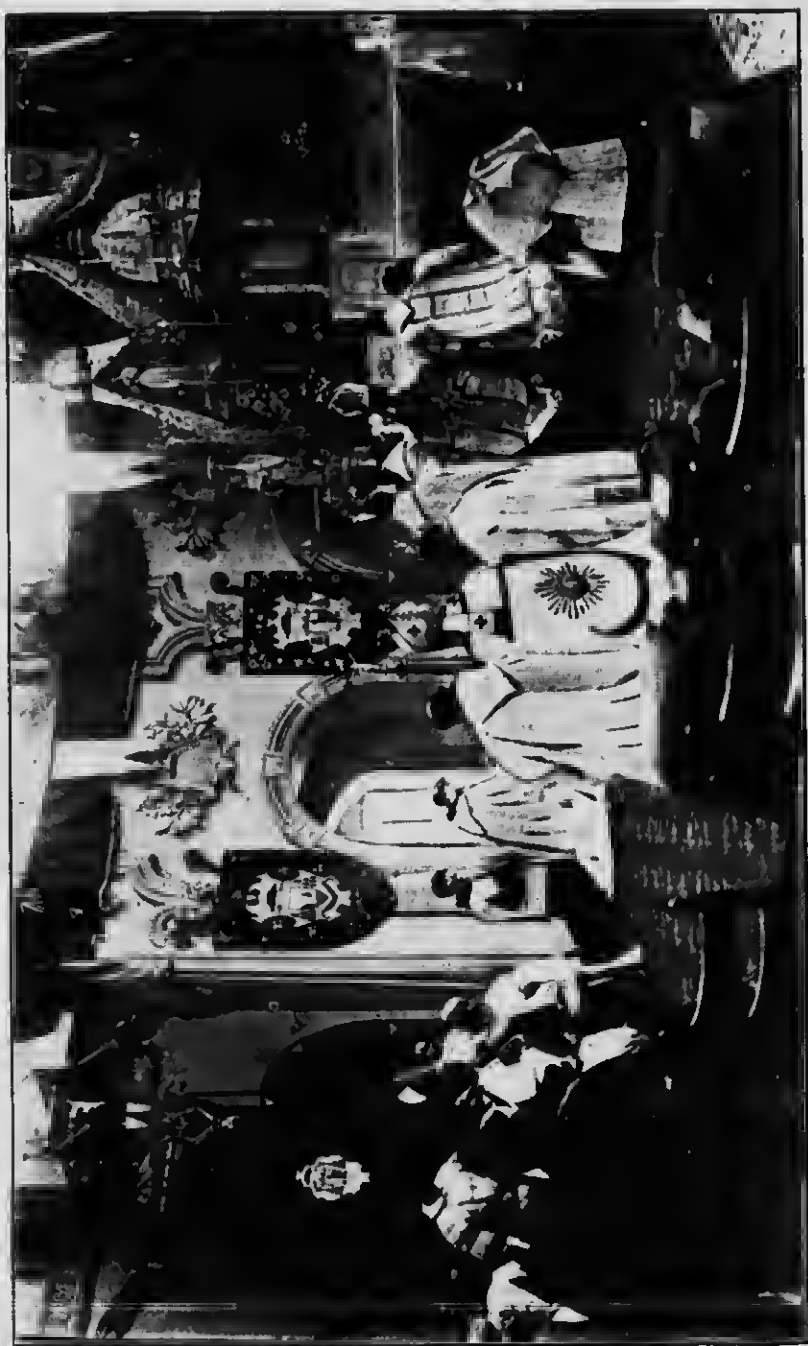
Avant l'*Alleluia*, le R. P. Dom Pacôme revient entre ses deux assistants en chape et mitre blanches, jusqu'au pied du Maître-Autel; le Prélat officiant s'agenouille au fauteuil et l'élu se prosterne la face contre terre, pendant que le chœur récite les Psaumes de la pénitence suivis du chant des Litanies des Saints jusqu'au verset : *Ut omnibus fidelibus, etc.* Le chœur s'arrête après avoir répondu : *Te rogamus, audi nos*, et le Prélat, debout, portant la mitre et la crosse, prononce sur le R. P. Abbé prosterné à ses pieds, ces paroles qu'il accompagne du signe de la croix : "*Ut hunc electum bene te dicere digneris.*" Le chœur répond : "*Te rogamus, audi nos.*" Le prélat ajoute : "*Ut hunc electum bene te dicere et sancti te ficare digneris.*" Et le chœur de répondre encore : "*Te rogamus, audi nos.*" et les Litanies s'achèvent, suivies de prières et de deux oraisons où l'Eglise demande pour l'Abbé les grâces qui lui sont nécessaires dans l'exercice de sa charge. Après quoi l'Abbé se relève et se tient à genoux devant le Pontife qui demande dans une belle préface l'effusion des bénédictions divines dans le cœur de l'élu. Pour figurer l'effet de grâce qu'il

R. P.
Dom
é de
Dom
icien
R.
eurs

NN.
bres
inis-
teur
rère.
ingé-
Ga
tonio
les

cha
orale.
et la
cha-

se ses
piet
tenil
ue le
s du
mibus
1: *Te*
tre et
piet.
e: *"U*
; *"T*
n bon
ondre
évent.
mande
dans
et se
dans
ivines
qu'il



Cérémonie de la Bénédiction abbaticale. - La récitation des psaumes de la Pénitence.



sollicite, il impose les mains sur la tête du R. Père, " *Afin, dit-il à Dieu, que celui qui, par l'imposition de nos mains, est aujourd'hui établi dans la charge abbatiale, sanctifié par vous et rendu digne de cet honneur, demeure votre élu et à l'avenir ne se sépare jamais de vous, en se rendant indigne de votre grâce.*" Et il continue à exprimer ses souhaits dont la réalisation fera de l'élu un Abbé selon le cœur de Dieu : " *Qu'il reçoive aujourd'hui, Seigneur, de vos largesses, la persévérance dans les bonnes œuvres, la constance dans l'adversité, la patience dans les tribulations, l'amour du jeûne, l'esprit de miséricorde... Qu'il occupe le premier rang dans son humilité, et se conduise dans sa charge comme le lévite saint Élieune... Qu'il méprise désormais la vie du siècle, et, par l'effet de votre bénédiction, qu'il dédaigne les choses présentes, qu'il conçoive l'amour des biens célestes et le désir des choses éternelles... Qu'il offre en sa personne l'exemple et la forme de la justice pour gouverner et diriger fidèlement votre Eglise... et, arrivé au terme de sa céleste vocation, qu'il reçoive au centuple la récompense de sa fidélité à vos commandements.*"

Après les trois oraisons qui suivent cette préface, le Prélat officiant s'assied et remet à l'élu la Règle de S. Benoît en lui disant :

" *Recevez cette Règle que nous ont transmise vos saints Pères pour diriger et garder le troupeau que le Seigneur vous a confié, autant que Dieu vous en donnera la force et que la fragilité humaine vous le permettra. Acceptez l'obligation de pourvoir paternellement aux besoins du troupeau du Seigneur et de prendre soin des âmes, et, marchant vous-même dans les préceptes de la loi divine, soyez leur guide vers les pâturages de l'héritage céleste, avec l'aide de Notre Seigneur Jésus-Christ.*"

Aussitôt après a lieu la remise de la crosse. Comme celle-ci a déjà été bénite, le Prélat la remet à l'élu en disant :

" *Recevez ce bâton de la charge pastorale, pour le porter devant le troupeau qui vous est confié : dans la correction des vices, sévisez avec amour, et, lorsque vous serez irrité, souvenez-vous de la miséricorde.*"

Il bénit ensuite l'anneau abbatial :

" *Créateur et conservateur du genre humain, dit-il, qui donnez la grâce spirituelle et faites largesse de l'éternel salut, répandez vos bénédictions sur cet anneau, afin que quiconque s'avancera orné de ce signe de la foi, fortifié et défendu par les vœux, progresse, pour son propre compte, vers le salut éternel.*"

Et, le passant au doigt de l'élu, le Prélat dit :

" Recevez cet anneau, signe de la foi ; puisse une foi inviolable, votre ornement, vous faire garder sans souillure l'épouse de Dieu, la Sainte Eglise. "

Le Prélat reçoit alors l'Abbé au baiser de paix ; ce que font aussi ses assistants, et il continue la Messe, l'Abbé la continuant avec lui à son autel. Après l'Evangile, Mgr Emard, évêque de Valleyfield, monte les degrés du sanctuaire, et prononce l'allocution suivante que nous sommes heureux de reproduire textuellement. C'est un morceau d'éloquence dont nous regretterions de priver nos lecteurs :

Allocution de Mgr Emard, évêque de Valleyfield.

Abba Pater,

" Abbé, veut dire Père. "

(Rom., ch. VIII, v. 15.)

Monseigneur l'Archevêque, (1)

Messeigneurs, (2)

Mes Très Révérends Pères, (3)

Mes chers Frères,

La cérémonie à laquelle nous assistons en ce jour, présente un caractère très spécial : c'est la deuxième fois seulement qu'elle se fait en ce pays. Ce n'est pas une profession religieuse, et ce n'est pas d'avantage une consécration épiscopale. Et cependant, elle tient des deux. Par suite du libre choix de ses frères, en vertu d'un mandat apostolique, selon les Constitutions de leur Ordre, l'Eglise, par les prières et les rites de sa sainte liturgie, confirme et accentue pour le bien commun, dans l'âme d'un religieux, le don solennel fait naguère de soi-même, un jour de l'ordination de ses vœux. Puis, s'arrêtant à l'unction sacrée qui donne la plénitude du sacerdoce, elle lui confère les attributs et les insignes de la dignité épiscopale.

(1) Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, Archevêque de Montréal.

(2) NN. SS. M. Labrecque, évêque de Chicoutimi ; M. Brunault, évêque de Nicolet ; G. Gauthier, auxiliaire de Montréal.

(3) Les RR. PP. Dom Pacôme, Abbé de N.-D. du Lac ; Dom Jean-Marie, Abbé de Bellefontaine ; Dom Edmond, Abbé de Gettysburg.



La cérémonie de la Bénédiction Abbatiale. — Le Prêlat officiant, à la fin des litanies, prononce sur l'eau ces
 paroles : *Et hanc oleam benediximus et hanc oleam benediximus* ;
hanc et sancti et hanc dignos.



Il s'agit donc d'une investiture véritable, comportant une autorité, des fonctions et des grâces d'état dont la nature nous est clairement marquée par les paroles mêmes du *Pontifical*, dans la formule employée par le pontife, en livrant dans les mains du nouvel Abbé, le livre de la Règle: "*Accipe gregis dominici paternam providentiam*". "Recevez le gouvernement paternel de cette famille religieuse qui vous est confiée". Or, il s'agit d'une paternité sublime conférée avec tout l'honneur, mais aussi avec toutes les responsabilités, qui dérivent du titre de père.

Et si maintenant je veux me rendre compte des prérogatives, des obligations et des droits qui s'attachent au nom d'Abbé et de Père, je n'ai, semble-t-il, qu'à rappeler à ma mémoire le rôle si élevé et si noble exercé dans l'ordre de la nature par le père de famille, tel que Dieu lui-même l'a institué.

En premier lieu, c'est le père qui imprime à la famille groupee autour de lui, son cachet historique; je veux dire que, par le nom qu'il porte, et par tous les droits naturels de la parenté du sang, il relie les siens aux autres foyers habités par des frères, comme il les rattache à la lignée ancestrale remontant à la plus haute origine connue. C'est la gloire fondamentale de la famille et c'est le père qui en est l'instrument.

Il en est ainsi de la famille religieuse. Il ne suffit pas, en effet, que des personnes plus ou moins nombreuses soient groupées ensemble, sous le même toit, et suivent un même règlement pour constituer un institut régulier; il faut remonter par une ascendance légitime, jusqu'à un berceau d'une communauté qui, elle-même, tiendra sa première existence de l'autorité suprême de l'Eglise.

La vie religieuse est, en elle-même, aussi ancienne que l'Eglise, et durable comme elle. Elle est née du cœur du Christ, alors que par une vocation spéciale, il invitait les âmes d'élite à le suivre par un détachement suprême, dans la voie du sacrifice et de la sainteté (1).

Mais si elle est une dans son origine première, et dans son principe, elle se diversifie d'une façon indéfinie. Le but est le même, les moyens de l'atteindre sont nombreux. Se-

(1) Math. XIX, 21.

lou le langage de saint Paul (1), il y a une grande variété de grâces et de dons surnaturels. La vocation s'adapte aux âmes et aux circonstances, en même temps que la multiplicité des œuvres soumises à l'action de la vie religieuse amène elle-même la création de tant d'ordres différents, qui tous concourent au bien général.

La vie religieuse devient alors comme une frondaison merveilleuse, jaillie de la vigne, attestant la vitalité, et complétant la beauté divine de l'arbre mystique, planté par Jésus-Christ (2). Or, c'est par son père, successeur attitré de ceux dont la série ininterrompue la ramène à sa première source, que toute famille religieuse proclame sa légitimité historique, et se greffe sur le tronc de la vigne. C'est ainsi qu'il en va spécialement de l'ordre bénédictin, et de sa branche cistercienne. Et c'est ainsi que la chose se réalise aujourd'hui pour cette abbaye de Notre-Dame du Lac laquelle, bien que de date récente, peut cependant exhiber une filiation qui remonte à saint Bernard, à saint Benoît, à Notre-Seigneur lui-même.

L'importance de cette succession historique, trouvant son expression dans l'élection d'un Abbé, fut bien démontrée naguère, au sein de votre Ordre par cette épopée grandiose d'un Augustin de Lestrange, qui, chassé de son monastère et de son pays, va à travers le monde cherchant un endroit où il puisse, avec les vingt-quatre moines qui le suivent, empêcher de se rompre la chaîne de la succession monastique.

C'est parce qu'il est officiellement l'héritier et le dépositaire de ses droits historiques, que le père communique à toute sa famille son caractère distinctif. Il la forme à l'image qu'il porte en lui-même, et qui est l'expression des sentiments habituels, de l'atmosphère ambiante, bref du genre spécial de vie que l'on mène, des qualités que l'on possède, des vertus que l'on pratique sous son égide et à son foyer, il lui donne son cachet moral. Je n'insiste pas autrement pour faire voir qu'il en est ainsi de la famille religieuse. La Règle règne par l'abbé des mains du pontife et qu'il doit faire observer, est propre à son Ordre et le

(1) I Cor., XII, 4.

(2) Math., XIII, 31.

distingue de tout autre. Il l'a pratiquée lui-même, il se l'est assimilée, il en est pétri, il en fera vivre ses frères. Elle constitue l'atmosphère du convent.

L'essence de la vie contemplative, et très particulièrement dans un monastère de Trappistes, c'est, dans la pensée constante de la présence de Dieu, la prière. Non plus seulement la prière en formules, et par des exercices répétés, non plus la prière isolée, individuelle, mais bien la prière qui réalise la double recommandation de Notre-Seigneur, la prière d'habitude (1) et la prière en commun (2). La prière qui se fait non-seulement à l'église au pied de l'autel, mais partout, qui accompagne tous les actes, qui s'allie aux fonctions les plus humbles et les plus pénibles, la prière qui plane au-dessus des choses les plus infimes : la prière qui fait s'élever constamment du sein de la nature qui l'entoure, un cantique incessant d'amour et de louange, comme du fond de son être, le religieux l'offre pour se maintenir dans le commerce surnaturel avec son Dieu parce qu'elle se fait loin du monde, derrière les portes closes (3), autour d'un père, et par l'exercice de son autorité.

N'est-ce pas là un spectacle qui nous rappelle les patriarches, ces pères de famille que l'Ecriture Sainte nous montre entourés de leurs fils, présidant au sacrifice, et faisant descendre les bénédictions du ciel.

Il appartient encore au père de famille d'assurer, en même temps que le bon ordre économique, la prospérité matérielle de sa maison et de tous ceux qui l'entourent. Et ceci s'obtient par une juste répartition du travail et des fonctions de chacun.

Sous cet aspect, le père de famille est, avec une prédilection marquée, désigné par Notre-Seigneur dans plusieurs de ses paraboles : *Le royaume du ciel est semblable à un père de famille* (4). Il se plaît à le redire. En effet, parce qu'elle est un reflet de la paternité divine, l'autorité paternelle sur la terre harmonise les talents, les énergies, et dirige l'ac-

(1) Luc XVIII, 1.

(2) Math., VI, 6.

(3) Math., XX, 1.

(4) Math., IX, 38.

tivité familiale vers un but commun qui est le bien de tous. C'est la solution, au foyer, du problème de la division du travail.

Or, le travail est une partie essentielle de la vie des Trappistes et c'est sous l'autorité de l'Abbé qu'il s'accomplit. Il redit, chaque jour, la parole de l'Evangile : *"Ite et ros"* (2). La besogne est partagée. A chacun sa tâche est assignée. Le labeur s'exécute. Des fils qui travaillent autour de leur père, et sous son commandement ; des religieux qui travaillent sous le regard de l'Abbé, travaillent, par là même, sous l'œil de Dieu, avec ses bénédictions. C'est le travail manuel dont on trouve ici qu'il n'a rien pour abaisser l'homme, que l'homme au contraire peut toujours l'élever à la hauteur surnaturelle. Travail dont Notre-Seigneur lui-même a voulu donner l'exemple ; comme lui, les religieux acceptent et subissent saintement une loi divine plus ancienne que la chute, mais dont le péché a fait une nécessité de pénitence et de salut. Les moines de ce convent mangent leur pain à la sueur de leur front (2). Ils le font sans orgueil, mais avec dignité. Leurs occupations en apparence les plus viles ne les détournent point de la piété. Au milieu même des bêtes qu'ils soignent, ou dans les champs qu'ils cultivent, voyez-les s'arrêter soudain, se rapprocher, se ranger en chœur, réciter quelques oraisons, puis, ainsi reconfortés, reprendre leurs instruments de travail.

Quand on contemple pour la première fois ce spectacle, ce qu'on éprouve, je ne saurais le dire. Est-ce l'étonnement ? est-ce l'admiration ? Chose certaine, vous êtes saisis d'une émotion intense, profonde, et vous vous dites que ces hommes, sans s'en douter peut-être, donnent une leçon vivante, et l'exemple du travail chrétien, du travail consciencieux, du travail persévérant, du travail efficace, et somme toute, du travail béni de Dieu, parce que c'est le travail en famille, que le père en est l'âme, et voyez les résultats. Tous ont droit au même salaire, parce que l'œuvre est unique et commune, c'est l'œuvre familiale.

(1) Gen., 11, 15.

(2) Gen., 111, 17.

Et ceci de soi m'amène à un dernier rapprochement entre l'action du père de famille et celle confiée à la paternité religieuse. Le premier est dépositaire par voie d'héritage, du bien des ancêtres, il lui incombe non seulement de le conserver comme un trésor précieux, mais encore de l'augmenter, pour le transmettre ainsi accru, à ses fils dont il sera le patrimoine. C'est précisément l'objet du travail commun du père et des enfants.

L'intérêt familial domine tout, soutient et vivifie les efforts de chacun, mais c'est le père qui est la tête et l'âme, et c'est à lui que se rattache la richesse, et la prospérité domestique.

N'en est-il pas ainsi dans la vie religieuse ? Il y a pour tout ordre monastique une accumulation de richesses spirituelles qui constituent un héritage en permanence, et qui est formé des mérites acquis et mis en commun par tous les membres de la communauté depuis ses commencements. Tous y ont les mêmes droits qui vivent et travaillent sous l'autorité du même père. Mais ce travail lui-même, par la façon dont il s'accomplit, devient fécond ; rien n'est perdu, au contraire, tout dans la vie de chacun, peut servir à augmenter le patrimoine de tous. C'est la merveille opérée par l'obéissance monastique.

Il est une chose, en effet, qu'on ne remarque peut-être pas toujours assez quand il s'agit de considérer l'importance relative des renoncements exigés par la vie religieuse. On s'arrête trop facilement à la surface, on se laisse émonvoir par des privations, des sacrifices, des souffrances même, réels sans doute et acceptés avec générosité, mais qui, par eux-mêmes sont loin d'être le partage exclusif du cloître.

Dans le monde, en dépit de toutes les ambitions, la pauvreté vous talonne, les honneurs fuient le plus grand nombre, la douleur est plus connue que la jouissance, les séparations les plus cruelles s'imposent bien souvent, tout cela est lié aux conditions de la vie présente. Ce n'est donc pas en cela que consiste vraiment le renoncement, tel qu'on doit le concevoir dans la consécration religieuse. Aussi, je remarque bien que Notre-Seigneur ne s'y arrête point, qu'il demande davantage. Que par le glaive de l'immolation, il entende pénétrer jusqu'aux divisions les plus intimes de

l'âme, et que ce qu'il veut, c'est le renoncement complet, et définitif à soi-même et à sa propre volonté (1).

La rédemption du monde a été le fruit de son obéissance; sa nourriture était de faire la volonté du Père qui l'avait envoyé (2). C'est entre les mains de ce Père, qu'il appelle son Seigneur, qu'il remet son âme en mourant sur la croix (3). En cela il ratifie l'acte suprême accompli la veille au jardin de l'agonie. Arrivé aux dernières limites de l'endurance humaine, il a poussé le cri de la détresse : "*Mon Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi*". Va-t-il, sous le poids qui l'accable, maintenir cette prière ? Non, il ajoute aussitôt : "*cependant que votre volonté se fasse et non la mienne*" (4).

L'obéissance, ce n'est donc pas la destruction de la volonté, mais plutôt sa perfection, puisqu'elle agit sur elle-même, se domine, s'élève et se jette dans la volonté divine pour ne faire qu'une seule avec elle. Qu'y a-t-il de plus fort, et que peut-il y avoir de plus méritoire ! Or, c'est l'obéissance religieuse. Voilà ce qui appartient en propre à la vie monastique, et comment le supérieur, l'Abbé, représentant autorisé de la volonté de Dieu, concentre en lui-même toutes les volontés, les fait agir et leur communique les mérites réservés à ceux qui, en toute chose, ne cherche qu'à plaire au Maître et à faire sa volonté...

Je ne m'étonne plus maintenant que, pour l'aider à remplir d'aussi hautes fonctions, et pour qu'il puisse, pour la plus grande gloire de Dieu, obtenir plus facilement, non seulement la soumission, mais mieux encore l'affectueux respect de ses fils, l'Eglise emploie les rites et les prières et toute la solennité dont elle use d'ordinaire pour le sacre de ses pontifes, au cours de la cérémonie grandiose dont vous êtes aujourd'hui les témoins.

Réjoissez-vous donc, mes vénérés frères, dans ce jour que le bon Dieu a fait pour vous. Vous avez rendu les devoirs de la piété filiale à l'égard de celui dont le bon Dieu, sans doute, a déjà couronné les mérites et qui a laissé par-

(1) Matth., XII, 24.

(2) Jean, IV, 34.

(3) Luc., XXII, 46.

(4) Luc., XXII, 42.

mis vous un souvenir impérissable. Que vos coeurs maintenant soient ouverts à la joie, vous avez de nouveau un père dont le dévouement vous est acquis, et à qui nous souhaitons dans le gouvernement paternel de sa maison, la mise en pratique parfaite des trente vertus énumérées dans le *Pontifical*.

Ce sera, pour toute cette famille religieuse faire ici-bas comme l'apprentissage du ciel.

Accipe gregis dominici paternam providentiam et animarum procuratorem, et per divinae legis incedendo praecepta, sis ei dux ad caelestis hereditatis pascua adjuvante Domino. Amen.

Cette allocution, prononcée au milieu de plus religieux silence, produit sur l'assistance la plus vive impression. Mgr Emard est, du reste, un orateur à la voix puissante, à la diction claire, à l'éloquence simple et persuasive. Sa Grandeur a tout ce qu'il faut pour charmer et convaincre ses auditeurs, et Elle a pleinement réussi.

A l'Offertoire, le R. P. Abbé, offre, selon le rite pontifical, au Prélat officiant deux gros cierges, deux petits bairils de vin, l'un doré et l'autre argenté, et deux pains, dont l'un également doré et l'autre argenté. Tous ces dons portent les armes de Mgr l'Archevêque et celles du nouvel Abbé. En les présentant, l'Abbé baise la main du Prélat.

La foule recueillie suit avec un intérêt de plus en plus croissant toutes les particularités de cette cérémonie, subjuguée qu'elle est en même temps par les beautés des mélodies grégoriennes exécutées avec un entrain et une précision remarquables.

Le prélat officiant, après s'être lavé les mains, monte à l'autel et continue la Messe. L'Abbé, à genoux entre ses deux assistants au milieu du sanctuaire récite avec le célébrant les différentes prières du Saint-Sacrifice.

Tout à coup, au *Sanctus*, sur l'autel, sur le Pontife et ses ministres, sur les trois Abbés et leurs assistants, au milieu de toutes les draperies qui sillonnent le sanctuaire, éclate un puissant jet de lumière électrique, et, dominant l'autel, au fond de l'abside, la statue de Notre-Dame du Lac, debout sur des nuages dans les ondulations desquels se détachent des petits anges radieux, apparaît couronnée de douze étoiles lumineuses; *et in capite ejus corona stellarum duodecim.*

C'est comme une vision du ciel. La Reine de Cîteaux vient aussi prendre part à la fête et bénir le Père de ses chers enfants de La Trappe.

Le moment venu, le R. P. Abbé communie de la main du Prélat officiant, mais sous l'espèce du pain seulement, et prend ensuite une ablution. Après la bénédiction solennelle qui suit les dernières oraisons, le Prélat bénit la mitre :

"Seigneur Dieu, dit-il, Père tout-puissant, dont la bonté est éclatante et la puissance sans borne, de qui vient tout présent excellent, tout don parfait, tout ornement de gloire, daignez bénir et sanctifier la mitre que nous devons placer sur la tête de cet Abbé, votre serviteur."

Et le Pontife mettant la mitre à l'Abbé, dit :

"Nous plaçons, Seigneur, sur la tête de cet Abbé, votre serviteur, le casque de la défense et du salut; puisse-t-il, la face ornée et la tête armée des cornes des deux Testaments, apparaître terrible aux adversaires de la vérité, et, à l'aide de la grâce que vous lui donnerez, les combattre vaillamment, vous qui avez rendu brillant de gloire le visage de Moïse, votre serviteur, au sortir de l'entretien qu'il eut avec vous, qui l'avez orné des cornes très lumineuses de votre clarté et de votre vérité, et avez ordonné qu'on plaçât la tiare sur le front d'Aaron, votre Pontife."

Béniissant ensuite les gants, le Pontife dit :

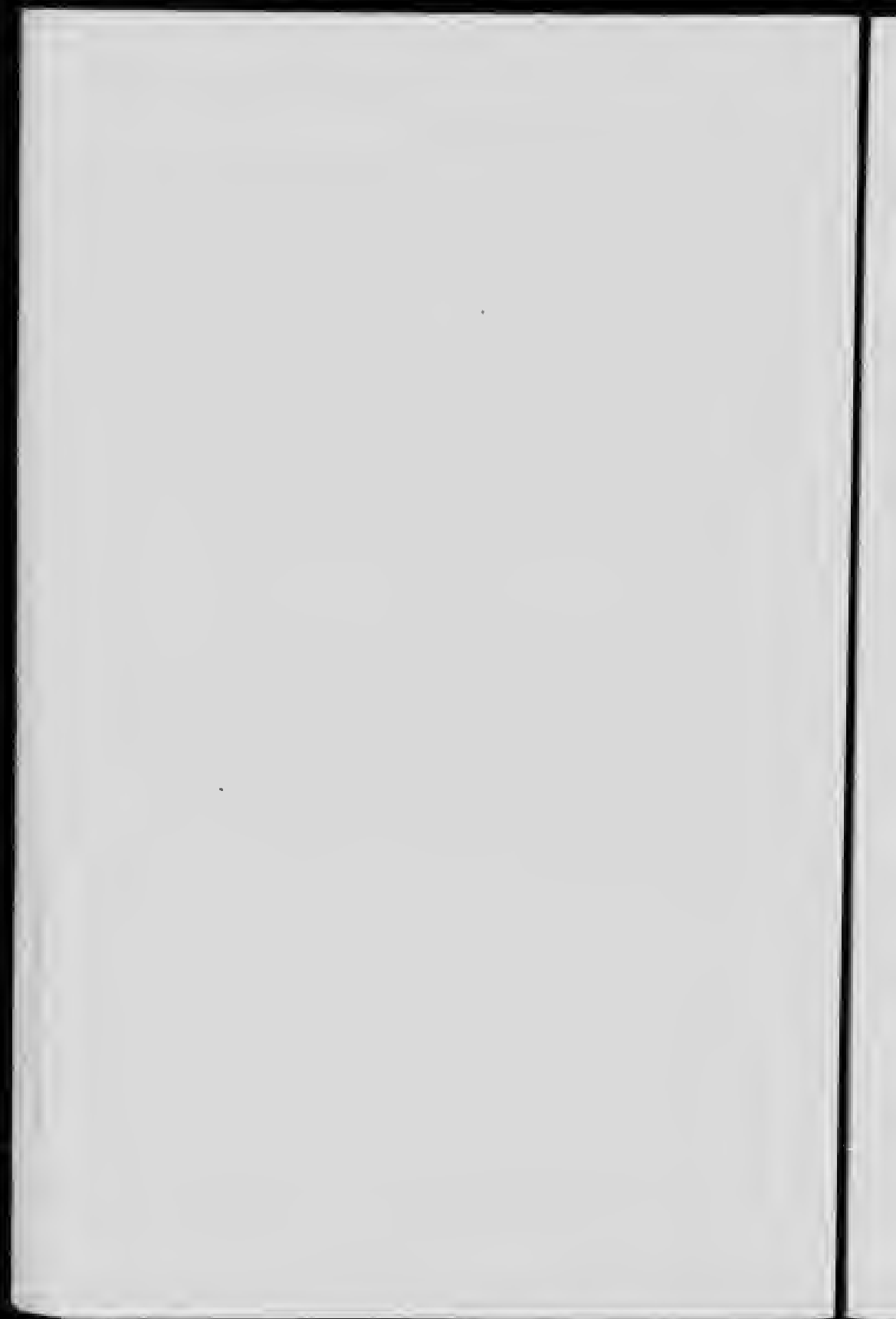
"Tout puissant Créateur, de qui l'homme, formé à votre image, a reçu des mains douces de discernement, pour les mettre au service de l'intelligence dans l'accomplissement des bonnes œuvres : qui avez ordonné de conserver ces mains sans souillure, afin qu'elles puissent dignement porter l'âme et consacrer vos mystères, daignez bénir et sanctifier ces gants, afin que quiconque, parmi les Pontifes, ministres de vos saints mystères, se couvrira humblement les mains avec ces gants, obtienne de votre miséricorde un cœur pur et des œuvres sans tache."

Et en mettant les gants au R. P. Abbé, le Prélat fait cette prière :

"Couvrez, Seigneur, les mains de votre serviteur de la pureté de l'homme nouveau qui est descendu du ciel; et de même que Jacob, votre bien-aimé, les mains couvertes de peaux de chevreaux, obtint d'être béni par son père, en lui présentant une nourriture et un brenrage qui lui était très agréable, de même, que cet homme



Le R. P. DOM EDMOND OBRECHT.
Abbé de Gethsémani (Kentucky, E.-U.).



dont les mains vous offriront une hostie salutaire, mérite d'obtenir la bénédiction de votre grâce."

Et il passe l'anneau au doigt du R. P. Abbé par dessus son gant.

Alors, le Pontife portant la mitre et la crosse, au son des cloches, conduit le nouvel Abbé à la stalle de son prédécesseur en charge. Elle a été ornée pour la circonstance comme au jour de son installation. En lui donnant la crosse dans la main gauche, le Prélat lui dit :

"Recevez l'entier et libre pouvoir de gouverner ce monastère et sa communauté et tout ce qui touche intérieurement et extérieurement, spirituellement et temporellement à son administration."

Puis le Prélat entonne le *Te Deum*. Pendant ce chant d'actions de grâces, le nouvel Abbé, la crosse à la main et la mitre sur la tête, fait le tour de l'église en donnant sa bénédiction aux assistants et revient à sa stalle où il s'assied. Le Prélat officiant, déposant sa mitre, se tient près de lui. Alors a lieu une scène des plus émouvantes. Tous les moines profès sortent de leurs stalles et, passant par le milieu du chœur, viennent à tour de rôle se mettre à genoux devant l'Abbé, baiser son anneau, et recevoir de lui l'accolade d'usage.

Cette cérémonie de l'obédience terminée, le Pontife récite une dernière oraison sur l'Abbé et se rend avec les deux Abbés assistants dans le sanctuaire, où ils se tiennent tous trois sur les marches de l'autel du côté de l'Evangile. Ils portent la mitre, et l'Evêque tient en main sa crosse pastorale. Le R. P. Abbé, portant également la mitre et la crosse, monte à l'autel et bénit solennellement l'assistance en disant : *"Sit nomen Domini benedictum, etc.* Puis, s'avancant du côté de l'Épître, il s'agenouille, tourné vers l'Evêque toujours debout du côté de l'Evangile avec les deux Abbés assistants, chante ce souhait qui termine les prières de la cérémonie : *"Ad multos annos !"* se lève et, traversant devant l'autel, va recevoir de l'Evêque le baiser de paix et ensuite des deux assistants, qui le reconduisent à son autel où il récite le dernier Evangile en même temps que le Prélat officiant au Maître-autel.

La cérémonie est terminée, cérémonie touchante dont le souvenir restera gravé dans la mémoire de tous ceux qui

ont eu le bonheur d'y assister. Disons que tout a été exécuté avec une perfection dont tout le mérite doit aller à M. J.-F. Demers, aumônier du Noviciat des Sœurs de Ste-Anne, Lachine, qui avait bien voulu, sur la demande du R. P. Marie, Sous-Prieur de la Trappe, remplir les fonctions de maître des cérémonies. Il s'en est acquitté avec la science et l'habilité qu'on lui connaît et auxquelles tous se plaisent à rendre hommage. Nous l'en félicitons et le remercions de tout cœur.

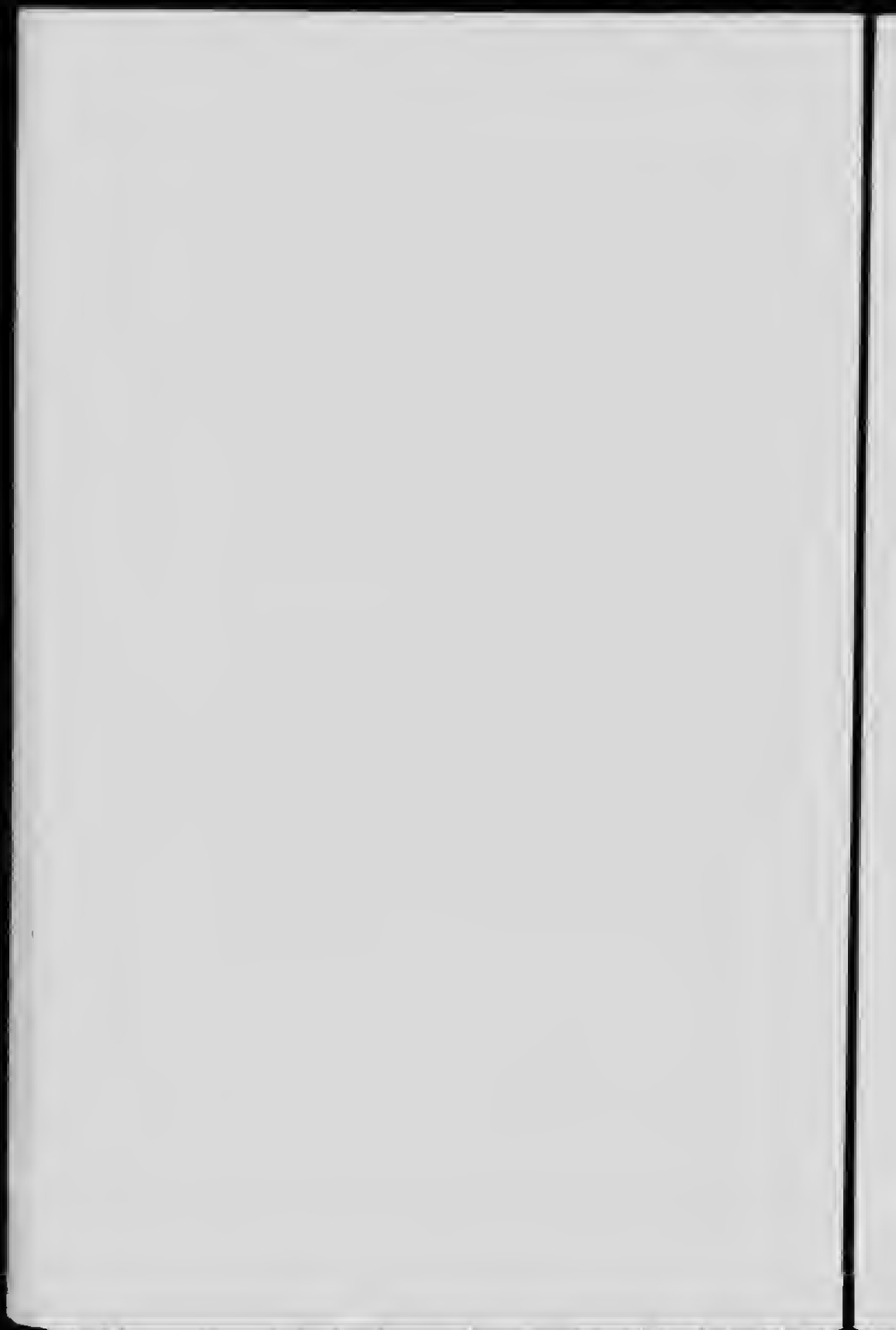
Mais il n'y a pas de fête qui ne soit suivie des agapes traditionnelles. Il est une heure et demie.

Pendant les quelques minutes de causerie qui précèdent le dîner, alors que les invités se communiquent leurs impressions, laissons le chantre inspiré de nos solennités nous dire les siennes.





S. G. MGR EMARD, évêque de Valleyfield,
Prédicateur de la fête du 13 novembre 1913, à N.-D. du Lac des
Deux Montagnes





Au son des cloches.

« Heures bénies, quel est ce message de fête
 « Cloches du monastère, à vos sons réjouis
 « D'encours... et déjà tout s'apprête,
 Le temple pavoisé, les fronts épanouis,
 La blancheur ruisselant des laies monastiques,
 La grave majesté des beaux neumes antiques,
 Et le suave écho d'un céleste jubé,
 Le val bleu de l'encens, l'essor de chaque cloche,
 Le regard de la Vierge,
 Tout vibre et vous berce, ô Père, notre Aïe ! »

Les rites solennels des vieilles liturgies
 Que les siècles pieux transmettent d'autrefois
 Ont conservé leurs énergies,
 Voyez ! — le Saint Pontife, au vellet des orfèvres,
 S'avançant, ouvre les mains, implore en ses prières
 L'Esprit de toute grâce ; et les grâces plénières,
 Dans un rayon d'amour, retombent sur l'Élu !
 Des paroles encore ont béni les insignes,
 — Ses œuvres en sont dignes
 Croix, mitre, crosse, nimbe : tout l'honneur dévolu !

Mais soudain — long transport — a freiné l'assistance,
 C'est que s'en vient, sublime, et de gloire paré
 Le Prêtit ! Dieu ! Quelle prestance !
 Il passe, bénissant d'un geste consacré,
 Et chaque front s'incline : et des larmes furtives
 Turlissent, sous le froc, les tendresses naïves,
 Moines, je vous admire ! Et lorsque, saintement,
 Vous affûtez, muets, lui donner l'encens,
 « J'ai compris qu'il est fade
 Le fol amour du Siècle, et que sa lievre ment ! »

Cependant qu'à l'autel s'achève l'œuvre sainte,
 Vous restez à genoux, ô Père ! Vous priez,
 Anges de la mystique enceinte,
 Faites silence ! Et puis, lentement repliez
 Les oriflammes d'or : videz vos cassolettes,
 Car ici-bas jumez de liesses complètes !
 Demain viendra le croix ; demain le grand sonnet
 D'Ôtre Père et Pasteur et Serviteur et Maître,
 L'ennemi viendra peut-être
 Quelque breuvard d'automne au beau ciel obscuré !

Et donc, vive la *Croix* ! Elle a sauvé le monde,
 Votre lirasou la porte, et c'est là notre orgueil !
 C'est la charité qui nous inonde,
 Près d'elle l'apprends, nous sauvant de l'éveil.
 La *Houlette* !... Berger, souvenez-vous des âmes !
 Voyez, pour les conduire à Dieu, briller trois flammes :
 La *Foi*, la *Charité*, l'*Espérance* : trois sœurs !
 Trois sourires du Ciel dans le bleu de l'espace,
 Et le blanc qui l'enlace,
 Dans le bleu, dans le blanc... Vierge, tes deux couleurs !

Notre-Dame du Lac, Mère, Patronne et Reine,
 Sois clémente et pitié à l'Élu de ton cœur,
 Fais sa route bonne et sereine,
 Sois l'Étoile des nuits ; sois le Rayon vainqueur,
 Des Paules jusqu'au soir, des larmes et de l'oubli,
 Augmente de ses fils les vertus et le nombre,
 Et vous, Saints de Cîteaux, vous, les âmes de Dieu,
 Partagez nos bonheurs, O milice pieuse !
 Que notre ame, citharienne,
 Des grâces d'aujourd'hui se ressouviennne un peu !

Fr M. B.

O. P. B.





EDENT PAUPERES !

C'est l'inscription que nous lisons au-dessus de la porte du réfectoire de la communauté, transformé aujourd'hui en salle de banquet. Cent cinquante convets y ont été dressés pour les invités.

Edent pauperes ! Ne sommes-nous pas tous, même les riches et les heureux du monde, les pauvres du Bon Dieu ? Mais ce n'est pas la pensée qui avait dicté ces deux mots empruntés à l'Ecriture, "*Edent pauperes !*" Que nos invités, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, daignent accepter l'hospitalité des pauvres qu'ils honorent par leur présence à cette fête, hospitalité simple, mais cordiale et assez large pour qu'on ait cru pouvoir se dispenser d'ajouter avec le Prophète : "*et saturabuntur*".

Il est une heure et demie quand les évêques, les Abbés et les autres invités font leur entrée dans le réfectoire artistiquement décoré par les élèves de l'Institut agricole sous la direction du R. P. Léopold. Des courants de verdure le traversent en tous sens, et le long des murs se groupent en faisceaux les drapeaux du Pape, du Canada, du Sacré-Cœur, de la France et autres. Sur le mur, derrière la table d'honneur, on remarque, au milieu, les armes de Cîteaux avec la devise en exergue : "*Cistercium mater nostra*". Des deux côtés des armes se détachent les portraits de Sa Sainteté Pie X, de S. G. Mgr Marec, Abbé Général de Cîteaux, de Mgr Bruchési, du R. P. Abbé de Bellefontaine, et du regretté Dom Antoine Oger. Au-dessus de ces cadres, en grosses lettres : "*Habemus Abbatem ! Deo Gratias, Ad Multos Annos !*". Au-dessous des armes de Cîteaux on a placé la photographie du Monastère de Mistassini, entre les armes de Mgr Bruchési et celles de Dom Pacôme.

A la table d'honneur prennent place XX. SS. les évêques ; le nouvel Abbé ; les deux Abbés assistants ; le R^{vé}. M. L. V. Roberge, représentant Mgr l'évêque de St-Hyacinthe ; M. le Chanoine Cousineau, de l'archevêché, Montréal ; M. le Chanoine Adam, curé de Sacré-Cœur de Jésus ; M. l'abbé

Lafontaine, représentant le curé d'Oka ; M. l'abbé Giguac, représentant de l'Université Laval de Québec ; le R. P. Filiatrault, S. J., recteur du Collège Ste-Marie ; M. L.-G. Gaboury, administrateur général des postes, Dr T. E. Gaboury, percepteur du revenu et M. J. Plamondon, négociant à St-Césaire, frère, oncle et beau-frère du R. P. Dom Pacôme ; M. Ant. Grenier, représentant l'Hon. M. Chénier, Ministre de l'Agriculture ; l'Hon. Dr. Jean Girouard, Conseiller législatif. Aux autres tables, T. R. P. Richard, Provincial de la Compagnie de Marie ; R. P. Roberge, Ass. Provincial des Cleres de St-Viateur ; R. P. Dom Vannier, Supérieur du monastère de St-Benoît du Lac, O. S. B. ; R. P. Amé, Délégué Prov. des Franciscains ; R. P. Candide, des Mineurs Capucins ; R. P. John, O. C. R., Prieur de Notre-Dame de la Vallée, Lonsdale, R. I. ; R. P. Langlais, des Frères-Prêcheurs ; R. P. Gaudet, des Pères du St-Sacrement ; MM. les abbés Porcher, Fournet, Garrougdetôt, Gouin, Girot, P. S. S. ; MM. les abbés Desjardins, de l'Université Laval de Montréal ; Chammont, Sup. du Collège de Ste-Thérèse ; R. P. D. Darches, curé de St-Sébastien d'Iberville ; J.-H. Cousineau, curé de St-Eustache ; Eremem, curé de Ste-Annegonde ; J.-A. Balthazard, curé de l'Ange Gardien, Cte Rouville ; Etz. Bergeron, curé d'Albanet, Lac St-Jean ; Chs Laforce, curé de Chambly-Bassin ; J. Pelletier, curé de St-Joseph du Lac ; Reid, curé d'Hudson ; Myrand, curé de Ste-Anne d'Ottawa ; Harbour, chancelier de l'archevêché de Montréal ; le R. P. Emard, O. M. I. ; R. P. Lhault, S. S. ; R. P. Bellemare, Procureur, Collège Ste-Marie ; R. P. Daniel, C. M. ; J.-A. Dubrenil, Prop. du Séminaire de St-Hyacinthe ; MM. les abbés Godin, Séminaire de Sherbrooke ; Bonny, d'Ottawa ; Paul Bruchési, de Ste-Thérèse ; Binette, du Collège de Ste-Thérèse, etc., etc., et des représentants des diverses congrégations enseignantes.

Parmi les laïcs, MM. le Notaire Jos. Girouard, de St-Benoît ; Dr L.-J. Gravel, Louis Vieux, J.-A. Tetrault, A. Gresson, A. Plamont, Geo. Gonthier, Montréal ; Desrosiers, maire d'Oka ; Barcelo, de l'Hôtel des Postes ; J.-A. Marsan, Directeur scientifique de l'Institut Agricole d'Oka ; Walsh, Naugant, Hansen, Professeurs à l'I. A. O., A. Plamondon, Ing. Civil ; A. Gaboury, E. D. D. ; Maurice et Marcel Gaboury, neveux de Dom Pacôme ; Rosario Boanregard, R. Bouillier, Warin, etc., etc. Les élèves de l'Institut Agricole



Refectoire de la Trappe d'Oka, transforme en Salle de banquet
pour les invites du 13 novembre 1913.



d'Oka sont représentés par leur conseil, MM. Lapointe, président ; Perrault, vice-président ; Létourneau, secrétaire et les conseillers, Reboul, Gagné, Demaine, E. E. A.

Il va sans dire que le menu n'est pas celui qui s'étale ordinairement sur la table des Trappistes, il n'est même pas de confection absolument monastique ; mais il est servi par des moines avec tout le respect dont saint Benoît, dans sa Règle, veut qu'on entoure les hôtes qui se présentent au monastère. *"On recevra, dit-il, comme le Christ lui-même, les hôtes qui surcraignent, car lui-même doit dire au jour : 'J'ai demandé l'hospitalité, et vous m'avez reçu.' On rendra à chacun l'honneur qui lui est dû, principalement aux domestiques de la foi et aux pèlerins."* C'est la doctrine de l'Apôtre : *"Opere mur bonum ad omnes, maxime autem ad domesticos fidei."*

A la fin du repas, les moines et les convives, revêtus de leurs robes blanches et leurs chapes brunes, entrent sur deux files et, aux applaudissements de tous les convives, viennent se placer au milieu du réfectoire, ayant à leur tête le R. P. Marie, Sous-Prieur. Celui-ci, au nom de toute la communauté, lit l'adresse suivante :

Au Très Révérend Père Dom Pacôme Gaboury,

Abbé de Notre-Dame du Lac,

Très Révérend Père,

Depuis trois semaines nous affluons, écoutant vibrer au fond de l'âme, l'écho de votre heureuse élection : *"Habemus Abbatem !..."* Ce n'était qu'un prélude.

Aujourd'hui l'hymne éclate, sonore, grandiose, tombant droit du ciel : c'est le bonheur et l'action de grâces ; c'est le triomphe de l'espérance et le cri de l'amour : *"Te Deum Laudamus !"*

Et cette joie, certes, il nous la fallait !

Vous avez vu nos douleurs ; vous avez vu la mort fancher, à peu de mois d'intervalle, notre vénéré Père Abbé et notre bon Père Prieur... Là-bas, au cimetière, deux croix nouvelles disent en leur muet langage la grande leçon : *"Christus, la vie n'est qu'un passage."*

Et ceux qui partaient, en route pour le ciel, ont senti notre espoir monter avec eux dans l'infini profond qu'habite

l'Éternel. Et leur âme béniissante, penchée sur le rebord des cieux, tel un rayon d'avril, a fait lever la moisson d'allégresse que nous semions dans les larmes.

Et donc, parmi nos émotions, je viens, le cœur à l'aise, chanter le renouveau... "*Quia Deus visitavit plebem suam*".

Oh ! Les visites du Seigneur ! C'est Lui dans la personne des hôtes vénérables qui président à ces agapes monacales ; c'est Lui dans ces religieux, ces prêtres, ces frères qui nous honorent de leur présence et nous rejoignent de leur sympathie ; c'est Lui, c'est le Seigneur Jésus, l'Pasteur, Maître, Guide, Appui, Consolateur, c'est le Christ en votre personne bien aimée, mon Très Révérend Père Abbé.

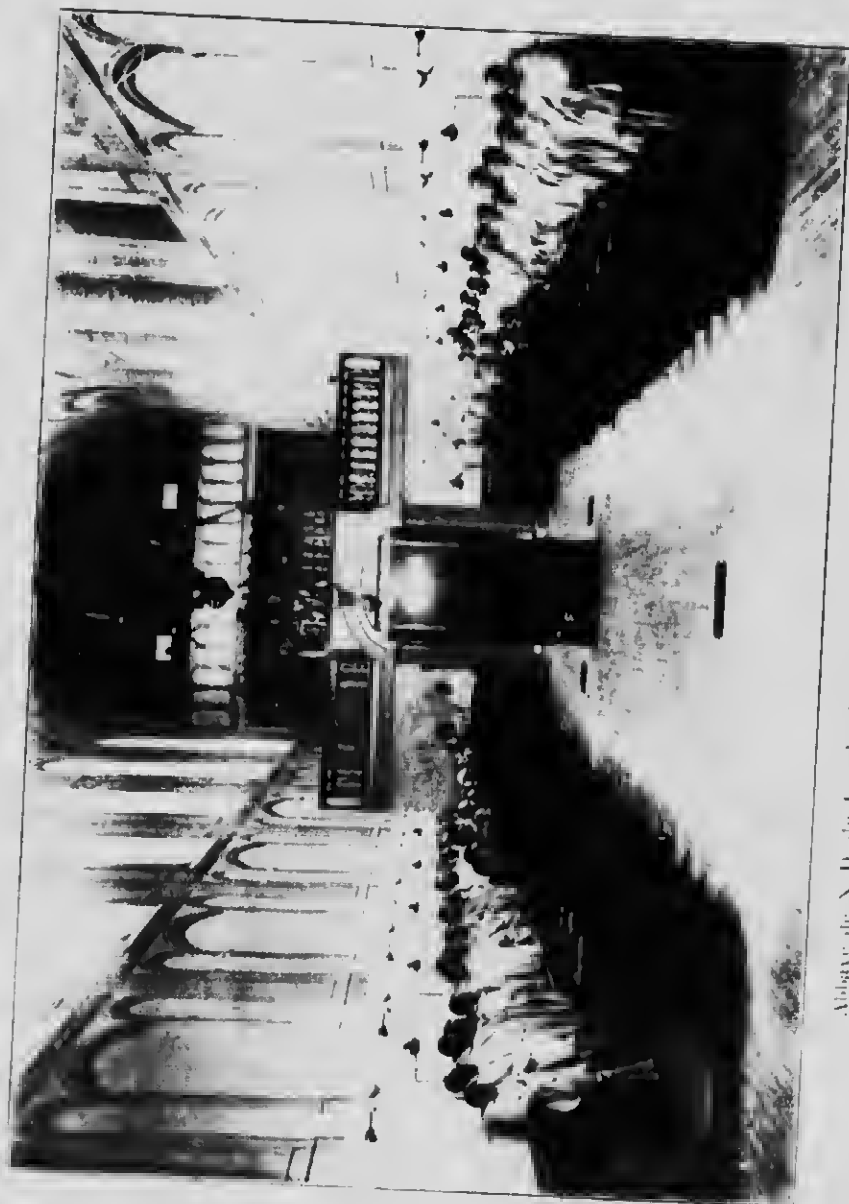
Et dans l'épanouissement de cette journée merveilleuse, que de belles choses contemplées ! Que de pensées écloses ! Que de souvenirs resteront longtemps, longtemps encore ! Ce matin le duo frémissant des cloches a joint son harmonie aux accords de notre église. Et voici que le temple austère s'emplit d'une splendeur inaccoutumée, c'est la marche triomphale des Prélats dans l'éclat des ornements sacres ; c'est l'haubaine parfumée des encenseurs ; le frisson des canteurs caressant les murailles ; le vibrant appel du Drapeau, le salut de l'âme canadienne et le geste lointain de la Patrie d'outre-mer, Patrie deux fois bénie : Rome et la France !

Puis, dans le silence, la voix grave du Pontife alterne avec la prière muette de nos hymnes ; et des échos sublimes portent vers l'au-delà le trop plein de nos cœurs.

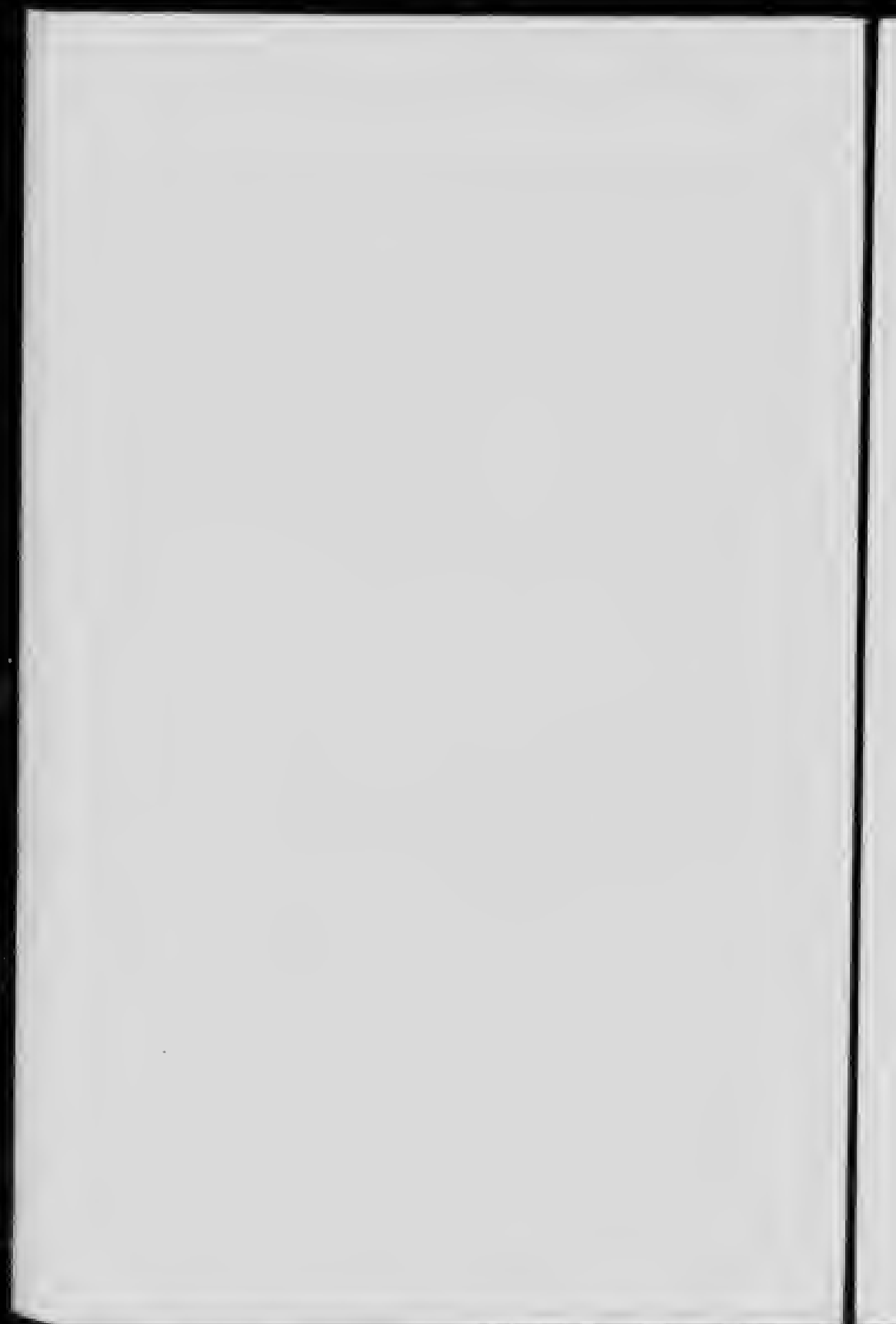
Le Sacritice et les rites de votre bénédiction solennelle se déroulent dans leur majesté combien de fois séculaire ! Jésus vient sur l'autel, et de l'autel va descendre dans votre âme... Et dans l'éclat des cierges, dans la splendide efflorescence des gerbes de lumières, sur son trône de grâce et de miséricorde, la Vierge, l'Immaculée, la Reine de Cîteaux sourit à notre fête.

Il a fallu tout cela pour faire de vous, mon Très Révérend Père, un Abbé, c'est-à-dire le représentant parmi nous du Dieu très grand et très auguste devant qui nos fronts se courbent dans le respect, l'amour, l'inaltérable obéissance. Vive Jésus ! Que nos joies plus intimes chantent leur cantique : *nous retournerons au Père !...*

J'entends se plaindre le grand vent de l'automne ; les printemps sont loin... Demain, sur notre front tombera



Abbaye de N. D. du Tac des Doux Montaignes. — Le chemin des Beligons.



la première neige des hivers ; mais l'âme, sous la bure, vit
vra d'éternelles jeunesse, et le cœur a besoin d'amour à
tout âge ! Et ce cœur purifié, consacré, idéalisé, ce cœur
du moins reste le cœur d'un homme. Et parce qu'il a ses
exigences, et que la solitude fait le vif en écartant les
frivolités, il ira vers Jésus ; il ira vers la Vierge.

Hélas !... Il est dans notre vie des heures de lassitude,
des heures de sécheresse et d'amertume. Le rayon de
l'Hostie reste caché derrière le voile du tabernacle ; la Ma-
done reste muette... L'orphelin qui cherche au firmament
le regard de sa mère, ne trouve parfois qu'un image en sa
tristesse espérait un sourire. Alors, dans le sanctuaire de
votre âme, ô notre Père, nous venons écouler à genoux un
mot d'espoir, recueillir une bénédiction ; et plus généreux
dans notre vaillance reconfortée, nous reprenons les sen-
tiers glacés parfois, divins toujours !

C'est là votre œuvre ; c'est là votre rôle. Fidèle à votre
devise, *par la parole* qui relève, *par l'exemple* qui entraîne,
vous nous ferez vivre et sanctifier notre vie cistercienne.

Au seuil de cette marche nouvelle je m'arrête et je con-
temple l'horizon : du sommet tout d'azur jaillissent trois
étoiles, symbole des lumières d'En-Haut éclairant le con-
seil, animant l'action ; je vois, entre ciel et terre, sur le
coussin blanc de la Fidélité Le livre de la Règle, près du
ciel pour nous montrer le but, près de la terre pour nous
tracer la voie. Et de part et d'autre se dessinent la *Croix*,
source rédemptrice étanchant notre soif d'idéal, et la *Hum-
bette* montrant sur nos chemins d'exil les vrais pâturages
aux âmes affamées et y ramenant celles qui s'en écartent.
Et deux mots, lentement s'écrivent sur l'espace : "*Verbo et
Exemplo*". Et nos regards en sont ravis ! Et votre cœur
tressaille d'une joie nouvelle : les joies de la paternité !
"Quelle est donc, mon Dieu, quelle est cette famille que
vous confiez à ma sollicitude ?"

Voici venir, ô Père, voici votre famille, portée sur l'aile
blanche, portée sur l'aile brune : les moines et les convers
de Notre-Dame du Lac. C'est la *prière* et le *travail*, dont il
vous faudra guider les envolées mystiques. Et les batte-
ments de ces ailes, au rythme de votre cœur, feront dans
cette solitude, la mélodie suave de l'union et de la charité.
Et tout là-bas, j'écoute aux lointains radiens, des notes
ineffables... C'est la Toussaint cistercienne qui chante ses
vieilles et nous appelle au royaume des palmes.

O Père, nous demandons *la parole* qui fait s'ouvrir les ailes et l'exemple qui soutient l'essor. Cette prière, vous daignerez l'exaucer, mais non pas toujours peut-être sans éprouver, comme notre glorieux Patriarche S. Benoît, que le gouvernement des âmes est chose difficile et ardue. Nous osons vous dire : Ayez confiance. La communauté religieuse est une famille. Or, jadis, au foyer, nous allions vers le père, le cœur ouvert, les bras tendus, offrir notre aide pour la grande et chère œuvre commune... Vous êtes notre Père, nous sommes vos fils, et c'est tout dire. Notre bonne volonté, notre soumission, vous sont acquises. Et "Notre Père qui est dans les cieux", voyant l'effort de notre amour humble et sincère, ratifiera ce bon souhait pour notre Père du cloître : *Ad multos annos !...*"

Des applaudissements bien nourris saluent ces derniers mots, et redoublent quand le R. P. Dom Pacôme, tout ému, se lève pour répondre à cette adresse collective de ses enfants et pour remercier les prélats et tous les assistants qui ont bien voulu donner à l'Abbaye de N.-D. du Lac et à son nouveau titulaire, par leur participation ou leur présence à cette fête, le témoignage de leur touchante sympathie. Voici son discours :

" Mgr l'Archevêque,

" Messieurs,

" Messieurs,

" On dit que les Trappistes désapprennent de parler. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'ils n'apprennent pas certainement à bien parler. En me levant pour remercier tous ceux qui ont bien voulu nous honorer de leur présence à cette fête, je compte bien prouver l'exactitude de ces deux opinions.

" Messieurs, votre présence au milieu de nous et l'éclat qu'elle a ajouté à la cérémonie de ce jour nous honorent grandement. Je vous en exprime respectueusement toute ma gratitude. Grâce à votre bienveillante amitié, l'Abbé de la Trappe, quoique seul de son rang en ce pays, ne s'est jamais senti orphelin.

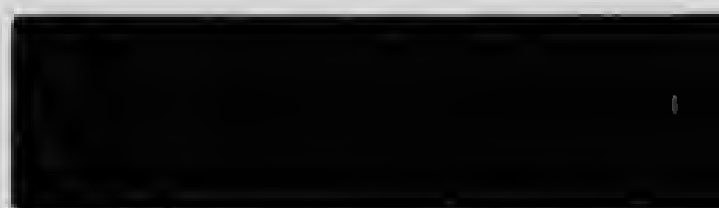
Merci tout particulièrement à Mgr l'évêque de Valleyfield, qui, malgré une invitation tardive, indépendante de notre volonté, a gracieusement accepté de continuer au

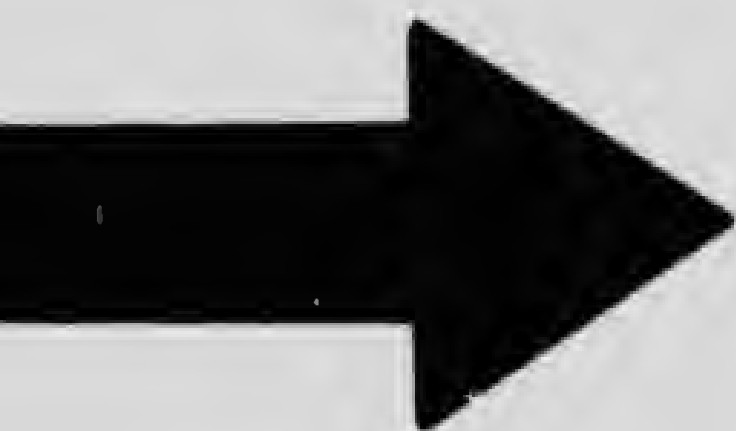


Institut Agricole d'Oka. Chapelle et Pensionnat.



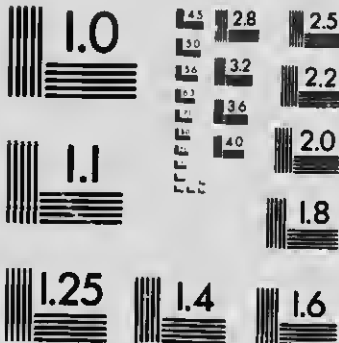
Institut Agricole d'Oka. Salles de cours et de réunions agricoles.

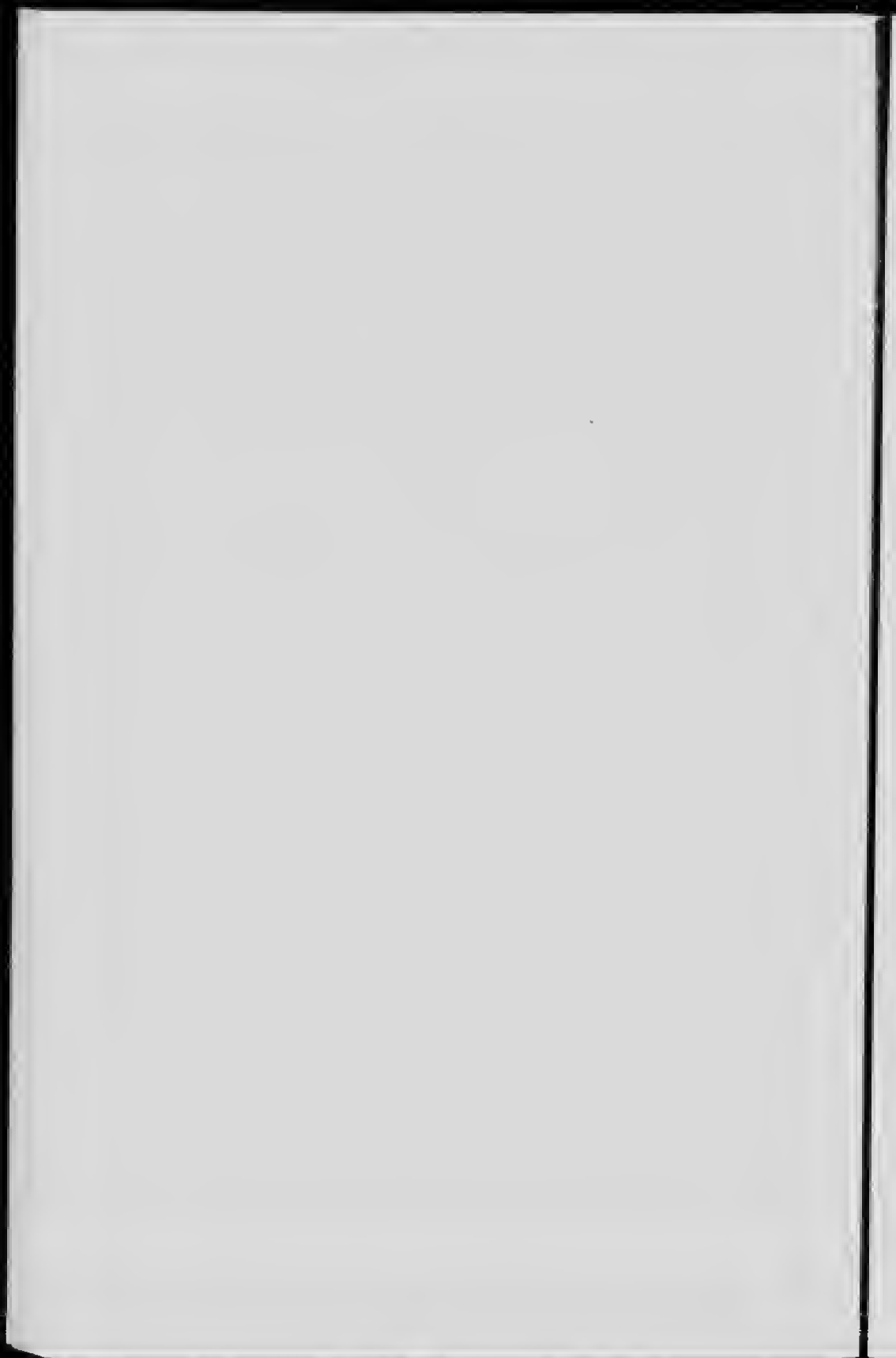




MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





second Abbé de N.-D. du Lac le ministère de son éloquente parole comme il l'avait fait en 1892 pour le premier Abbé.

La présence ici de tout le clergé régulier et séculier, de nos dignes et distingués amis laïques, qui tant de fois déjà, nous ont témoigné de toute manière leurs sympathies, nous touche vivement.

"A vous, mes bons Révérends Pères, qui venez de me faire l'honneur de m'appeler à cette nouvelle charge, je dois vous dire, qu'en augmentant mes devoirs, vous augmentez aussi ma confusion. Vous venez de m'exprimer de beaux sentiments qui vous font honneur. Vous dites que vous les exprimez le cœur à l'aise. Laissez-moi vous dire que je ne suis pas aussi à l'aise pour y répondre. Saint Benoît dit dans sa Règle "*Non velle dici sanctum, antequam sit, sed prius esse, quo verius dicatur*", "*ne pas vouloir être appelé saint avant de l'être, mais l'être d'abord, en sorte qu'on le dise avec plus de vérité.*" Ainsi il me paraît que je ne puis mieux vous remercier de la marque de confiance que vous venez de me donner, qu'en m'appliquant, avec le secours de vos prières, à mettre en pratique le conseil de N. P. saint Benoît. J'ajouterai seulement que tout mon dévouement et toute ma bonne volonté vous sont acquis.

"Monseigneur, permettez-moi, au nom de tous mes confrères, de remercier Votre Grandeur pour ce nouveau service rendu à La Trappe. Vous êtes le Pasteur de ce diocèse, vous l'êtes aussi pour les Cisterciens, et dans toute l'acception du mot. Votre Grandeur a pleuré avec nous sur les ruines fumantes de l'Abbaye en 1902. Elle a aidé généreusement à sa restauration, et Elle a consacré sa nouvelle église ; Votre Grandeur a conduit à sa dernière demeure celui qui pendant vingt cinq ans en fut l'âme dirigeante, et Elle vient de mettre fin au deuil de ses fils en béniissant le nouvel élu, votre indigne serviteur.

"Par notre vocation, nous sommes des contemplatifs, nous devons vivre loin du monde. Les préoccupations de nos fondateurs se révèlent dans le choix comme dans le don gratuit de cette vallée solitaire comme site de l'Abbaye. Le sanctuaire a rayonné, il est vrai, et des novices nous sont venus, mais les pierres et les cailloux ont aussi résonné, au dire des anciens, et la jeunesse agricole de nos provinces est venue voir la tronçonneuse des pierres enlevées ! Entraînés, dans le principe, par les besoins d'un pays jeune

et nouveau, par les instances de nos gouvernants, à donner notre part d'exemples, nous en sommes venus à nous constituer Maîtres d'école. Là encore la main éclairée du Pasteur nous a tracé le sentier, indiqué l'effort, et montré le but. Autant de titres à notre admiration, à notre affection, à notre reconnaissance. Si nous relisons les annales de cette Abbaye, à chaque pas, à chaque heure, nous retrouvons l'action du Pasteur. Et ce Pasteur, c'est vous, Monseigneur l'Archevêque ! Les bienfaits crient pour nous : *Tu es Pastor orium !* Permettez à nos cœurs reconnaissants d'ajouter discrètement : *Et tu es Pastor bonus !*

“ En terminant, je prierai Votre Grandeur de me pardonner une petite indiscretion. Il me souvient, Monseigneur, qu'un jour il vous arriva d'appuyer auprès de Notre Révérendissime Père Général une réclamation de mon regretté prédécesseur, Mon Antoine Oger, au sujet d'une dette de Mistassini à Notre-Dame du Lac, et par suite, au diocèse de Montréal. Si je ne rappelle bien, justice intégrale ne vous a pas été rendue sur-le-champ. Monseigneur, je veux réparer un tort. Je ne veux pas entrer en charge avec des censures ou autres choses semblables aussi gênantes. Mistassini ne vous a rien rendu dans le temps, mais vous donne aujourd'hui son pauvre Supérieur qui se remet entre vos mains. Votre Grandeur peut lui dire : *Redde omnia*. Mais je lui demande grâce, je lui demande un délai, je lui demande une quittance pour Mistassini et je m'engage à tout rendre à Votre Grandeur en soumission, en dévouement, en respect. Monseigneur, je suis entre vos mains et j'attends ma quittance. ”

Cette allocution toute pleine d'abandon, marquée au coin de l'esprit et aussi un peu de la malice de Saint Bernard, a été fréquemment soulignée par les applaudissements de l'assistance. Mgr Bruchési y répond avec cet à-propos et cette éloquence dont il a le secret et qui charment ceux qui ont le plaisir de l'entendre. Nous regrettons de ne pouvoir donner qu'un pâle résumé de son discours :

“ Mon Révérend Père,

“ Je ne sais pas si les Trappistes désapprennent de parler ; mais je constate que lorsqu'ils parlent, ils parlent bien, et vous venez de nous en donner la meilleure preuve. C'est ce qui s'appelle profiter habilement des circonstances. Aussi aurais-je mauvaise grâce à ne pas faire droit à votre de-

maude, quoique vous ayez ici votre Supérieur Immédiat, le Révérend Père Abbé de Beltefontaine, qui a, pour trancher la question, plus de pouvoir que moi. Je vous ferai donc la même réponse que celle que je recevais, il y a un instant, de l'Hon. Premier Ministre de la Province, à une demande de secours que je lui avais adressée en faveur d'une œuvre de charité établie dans mon diocèse : "Vraiment, Monseigneur, il nous est impossible de vous accorder ce que vous nous demandez ; mais vous le demandez d'une telle manière que nous ne pouvons vous le refuser." Au reste, Mon Révérend Père, l'acquisition que le diocèse de Montréal et l'Abbaye de N.-D. du Lac viennent de faire en votre personne est une compensation dont je sens tout le prix.

"Mais ici bas, le bonheur des uns fait souvent le malheur des autres. Il y a ici quelqu'un qui, en ce moment, me porte peut-être envie : C'est Mgr l'évêque de Chicoutimi. Mgr Labrecque, voyez-vous, est un évêque malheureux. Après qu'il a tout fait pour posséder dans son diocèse un monastère de Trappistes et pour mettre à sa tête un Prieur selon son cœur, voici que les religieux de Notre-Dame du Lac, usant de leur droit, viennent de le lui enlever. Avouez que c'est déconcertant. Mais nous demanderons au bon Dieu de lui donner le plus tôt possible un autre Prieur non moins dévoué..."

"Maintenant, mon Révérend Père, vous dirai-je à joie que j'ai éprouvée à faire la cérémonie si imposante et si touchante de ce matin ?... Vraiment j'ai été heureux de répondre à votre désir et à celui de votre communauté en venant vous donner la bénédiction abbatiale dans cette même église où il y a trois mois, je rendais les derniers devoirs à votre regretté prédécesseur, mon vénéré et excellent ami, Dom Antoine... J'avais peine à contenir mes larmes en voyant vos enfants, dont plusieurs ont blanchi sous le joug de la Règle, venir humblement se prosterner à vos pieds, haïser votre anneau et recevoir de leur nouveau Père l'accolade, en gage de l'affection qui l'unit à eux pour toujours.

"Mon vénéré prédécesseur, Mgr Faure, avait, avant de mourir, consacré six évêques et béni un Abbé. Je n'en suis encore qu'à mon cinquième Evêque ; mais, comme lui, j'ai aussi béni un Abbé. Puissiez-vous, mon révérend Père, vivre assez longtemps pour être "mon unique" sur qui reposera toute mon affection..."

— Je n'ai pas compté toutes les vertus que le Pontifical demande à l'Abbé. Mais Mgr Emard, qui a fait des études spéciales sur le Pontifical et sur la Règle de St-Benoît, les a comptées et en a trouvé trente. Je ne sais pas si vous les avez toutes, mais il y en a une que je vous connais, c'est *la bonté*, et la bonté renferme toutes les autres. Soyez donc bon, mon révérend Père, et vous ferez le bonheur de votre communauté. . .

— En terminant, je vous dirai d'avoir la conscience bien à l'aise. Si l'Abbaye de Notre-Dame du Lac et le diocèse de Montréal n'ont pas obtenu sur le point que vous venez de toucher, justice intégrale de la part de Mistassini, *nous avons eu sa fête*. Et cela nous dédommage amplement. Aussi, mon révérend Père, c'est de tout cœur que nous vous donnons quittance, et que nous vous disons : *AD MULTOS ANNOS !* "

Un tonnerre d'applaudissements accueille cette spirituelle réponse de Mgr l'Archevêque, et c'est au milieu d'une joie indescriptible que la fête se termine.

Quelques instants après, les heureux invités de la Trappe, pressés par l'heure des trains, s'éloignent à regret, emportant de cette journée bénie un souvenir ineffaçable.

Les Trappistes, eux, ont repris leur vie silencieuse et, à l'heure où les premières ombres de la nuit couvrent la vallée solitaire, réunis autour de leur Père, et se souvenant que cette terre, même au sein des plus grandes joies, est toujours la terre de l'exil, ils font retentir les voûtes de l'église abbatiale, encore parée de ses ornements de fête, des sublimes accents du *Salve Regina*, leur dernière prière quotidienne :

Reine miséricordieuse,
Reçois notre salut du soir ;
De notre âme religieuse,
Salut, ô douceur, vie, espoir !
Des pauvres exilés, fils d'Eve,
Entends les soupirs, vois les pleurs ;
Hélas ! Ils gémissent sans trêve
Sur cette terre de douleurs.
Sur tes serviteurs dans la peine
Jette un regard compatissant,
Et plains, ô digne Souveraine,
Leur cause auprès du Tout-Puissant.
Après l'exil, dans la Patrie
Montre-nous, Ostensor divin,
O réjouis-toi ! ô douce Marie !
Jésus, fruit béni de ton sein !



EPILOGUE.

Le lendemain de cette inoubliable fête, le R. P. Dom Pacôme, présidant pour la première fois le chapitre conventuel, remerciait de nouveau sa communauté des sentiments de filiale affection qu'elle lui avait exprimés la veille. "Mais, ajouta-t-il, il s'agit maintenant de combler les vides causés par les douloureux événements de ces derniers mois. J'ai pensé que la nomination du Père Marie à la charge de Prieur, vacante par la mort du regretté Père Colomban, et celle du Père Athanase, cellérier, à la charge de Sous-Prieur, seraient favorablement accueillies par tous. Si donc, vous n'y voyez aucune objection, je prierai ces bons pères de vouloir bien entrer aujourd'hui même en fonctions." C'était non seulement combler les vides, mais en même temps combler les vœux de toute la communauté. Il était juste que ceux qui, depuis si longtemps étaient à la peine, fussent maintenant à l'honneur, si tant est que l'honneur, en pareil cas, n'est pas un surcroît de labeur pour celui qui le reçoit.

Restait un sujet particulièrement intéressant, qui, lui aussi, attendait silencieusement son obédience. *Res clamat domino*. Sa muette réclamation n'échappa point à l'attention bienveillante du R. P. Abbé, et l'obédience impatiemment désirée ne se fit pas attendre. Le jour même, sur l'ordre de Dom Pacôme, le *Pain Doré* de la bénédiction abbatiale (car c'est de lui qu'il s'agit) le Pain Doré offert la veille au Prélat officiant et portant ses armes, prenait le chemin de l'archevêché. Une personne de mœurs très douces, mais que n'éfrayaient pas les mœurs très austères de La Trappe, et que Mgr l'Archevêque, nous le savons, *ne hait point* (j'ai nommé la Poésie) était chargée de faire la présentation. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'elle s'acquitta de sa délicate mission avec une honnêteté et une grâce exquises. Oyez plutôt :

Monseigneur,

I

Il vous revient heureux, le petit "*Pain Doré*",
Très humble messager de la reconnaissance,
Au jour de nos bonheurs il fut sur la crédence :
Vous eûtes un regard pour lui, bel ignoré !

Et l'encens qui voltige au Temple d'échoie
L'un frôlé de son aile, Et par le grand silence
De l'Offertoire, ému, le voilà qui s'avance,
Vos deux nattes ont léni son doux front odoré,

Mais pourquoi cette offrande ? — Ainsi le veut l'Eglise,
De rien clore la cause, Et donc qu'il ne suffise,
Petit Pain, de l'aimer et d'envier ton sort,

Car tout bas tu me dis (de l'écouter, ni-je tout ?) :
" Poète, si tu veux, je puis être un embleme
" Inspirant les accords de ton grêle poème, ...

II

" Le pain ! ... C'est un sourire au pauvre en son réduit,
" Quand la famine, hélas ! ravive la détresse,
" Le pain ! ... C'est un ami dont la frêle caresse
" Vaut mieux que les festins où plus rien ne séduit,

" Le pain ! ... C'est un mystère, un céleste produit,
" Le miracle du Christ nous donnant sa tendresse,
" Et vers cet aliment de l'autel qui se dresse
" Ou du foyer natal, que d'amour nous conduit !

" Or cette chose exquise et partout recherchée
" — le pain — naquit, un jour, de la graine enclée,
" Puisant au sol obscur la force et la saveur, "

Ainsi, Reconnaissance, oh ! le bon pain du cœur !
Tu germes loin du bruit dans les sillons du cloître ;
Nos âmes sont Flammes qu'il te fait pour bien croître,

Fr. M. B.
O. C. R.

Vous dire, chers lecteurs, avec quelle bonté et quelle
joie Monseigneur l'Archevêque accueillit le petit *Pain Doré*
présenté par une personne si spirituelle et si aimable, n'est
pas possible. Laissons Sa Grandeur exprimer Elle-même
ses sentiments dans la lettre suivante qu'Elle s'en ressait
d'adresser au R. P. Dom Pacôme :

" Mon très révérend Père,

" Je l'ai reçu avec bonheur le petit *Pain Doré* que vous
" me présentiez à la messe de votre bénédiction, et dont un
" de vos fils, poète, me dit en vers exquis le gracieux sym-
" bole. Merci de la délicate pensée que vous avez eue et à
" l'auteur des deux sonnets mes cordiales félicitations.

" Je serais tenté ensuite de vous gronder pour la petite
" feuille que vous avez ajoutée au *Pain Doré*. Mais comment
" gronder un bon et cher Abbé comme vous ? Je me console
" de ce que vous avez fait en me disant que la petite feuille
" me permettra d'acheter des fournées de pains pour les
" pauvres. Je garde en mon cœur le souvenir éternel de votre
" belle fête et vous réitère tous mes vœux pour une longue,
" féconde et heureuse administration.

" Votre bien dévoué en N.-S.

" à PAUL, Arch. de Montréal. "

C'est sur ces vœux de notre bien aimé Archevêque que
nous voulons clore cette relation, en formulant à l'adresse
de Sa Grandeur le même souhait pour la plus grande gloire
de Dieu et le plus grand bien de l'archidiocèse de Mont-
réal :

AD MULTOS ANNOS !

F. G.

O. C. R.



NOTIFICATION

de l'élection, de la confirmation, de l'installation et de la bénédiction abbatiale du R. P. Dom Pacôme Gaboury, adressée par le R. P. Abbé de Bellefontaine à tous les Supérieurs de l'Ordre des Cisterciens Réformés.

IN NOMINE DOMINI AMEN.

Notum sit Vobis et omnibus quorum interest,

R. D. PACOMIUM GABOURY,

Priorem Titularem B.-M. de Mistassini, a monachis B.-M. de Lacu ad Duos-Montes, die 24a mensis octobris 1913, in *ABBATEM ejusdem Monasterii B.-M. de Lacu ad Duos-Montes*, in archidiocesi Marianopolitana, in Canada, canonice electum et a R. D. Edmundo Obrecht, Abbate B.-M. de Gethsemani, ad hoc expresse delegato, die 3a mensis novembris confirmatum, atque a Nobis die 8a ejusdem mensis feliciter installatum, denique, ab Ill^{mo} ac Rev.^{mo} D. Archiepiscopo Marianopolitano die 13a ejusdem mensis novembris 1913 Abbatialem Benedictionem recepisse.

ROGAMUS igitur Reverentiam Vestram, ut pro novo Abbate ejusdemque Monasterii prosperitate Suas Suorumque preces Nostris sociare dignetur.

DATUM in Monasterio B.-M. de Lacu ad Duos-Montes, die 15a novembris 1913.

FR. JOANNES-MARIA CHOUTEAU,

Abbas B. M. de Bellefonte,

Pater Immediatus B. M. de Lacu ad D.-M.

de la
oury.
s. Ru-

M. de
3, in
-Mon-
onice
M. de
ovem-
ensis
rehic-
ovem-

novo
orum-

ontes,

P,

D.M.

